

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17

*Proceedings of the Special
Senate Committee on*

SENATE MODERNIZATION

Chair:
The Honourable STEPHEN GREENE

Wednesday, November 22, 2017
Wednesday, December 6, 2017

Issue No. 15

First meeting:
Election of the chair
and

Thirty-fifth meeting:
Consideration of methods to make the Senate more
effective within the current constitutional framework

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

*Délibérations du Comité
sénatorial spécial sur la*

MODERNISATION DU SÉNAT

Président :
L'honorable STEPHEN GREENE

Le mercredi 22 novembre 2017
Le mercredi 6 décembre 2017

Fascicule n° 15

Première réunion :
Élection à la présidence
et

Trente-cinquième réunion :
Examiner les façons de rendre le Sénat plus efficace
dans le cadre constitutionnel actuel

SPECIAL SENATE COMMITTEE ON
SENATE MODERNIZATION

The Honourable Stephen Greene, *Chair*

The Honourable Serge Joyal, P.C., *Deputy Chair*

The Honourable Thomas J. McInnis, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Day (or Mercer)	Massicotte
Dean	McCoy
Eggleton, P.C.	Poirier
Fraser	* Smith (or Martin)
Frum	Stewart Olsen
* Harder, P.C. (or Bellemare), (or Mitchell)	Verner, P.C.
Lankin, P.C.	Wells
Maltais	* Woo (or Saint-Germain)

*Ex officio members
(Quorum 5)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to Rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Poirier was added to the membership (*December 6, 2017*).

The Honourable Senator Oh was removed from the membership of the committee, substitution pending (*December 6, 2017*).

The Honourable Senator Ngo was removed from the membership of the committee, substitution pending (*December 4, 2017*).

The Honourable Senator Maltais was added to the membership (*December 4, 2017*).

The Honourable Senator Wells was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Oh was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Stewart Olsen was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Ngo was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Frum was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator McInnis was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Verner, P.C., was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Lankin, P.C., was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Fraser was added to the membership (*November 20, 2017*).

COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL SUR
LA MODERNISATION DU SÉNAT

Président : L'honorable Stephen Greene

Vice-président : L'honorable Serge Joyal, C.P.

Vice-président : L'honorable Thomas J. McInnis

et

Les honorables sénateurs :

* Day (ou Mercer)	Massicotte
Dean	McCoy
Eggleton, C.P.	Poirier
Fraser	* Smith (ou Martin)
Frum	Stewart Olsen
* Harder, C.P. (ou Bellemare), (ou Mitchell)	Verner, C.P.
Lankin, C.P.	Wells
Maltais	* Woo (ou Saint-Germain)

* Membres d'office
(Quorum 5)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Poirier a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 6 décembre 2017*).

L'honorable sénateur Oh a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 6 décembre 2017*).

L'honorable sénateur Ngo a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 4 décembre 2017*).

L'honorable sénateur Maltais a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 4 décembre 2017*).

L'honorable sénateur Wells a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Oh a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Stewart Olsen a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Ngo a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Frum a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénateur McInnis a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Verner, C.P., a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Lankin, C.P., a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Fraser a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

The Honourable Senator McCoy was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Dean was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Massicotte was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Eggleton, P.C., was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Greene was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Joyal, P.C., was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Eggleton, P.C., was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Joyal, P.C., was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Massicotte was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator McInnis was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Wells was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Tardif was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Stewart Olsen was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator McCoy was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Bellemare was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Frum was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Forest was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Gagné was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator McIntyre was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

L'honorable sénatrice McCoy a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Dean a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Massicotte a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Eggleton, C.P., a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Greene a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Joyal, C.P., a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Eggleton, C.P., a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Joyal, C.P., a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Massicotte a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénateur McInnis a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Wells a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Tardif a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Stewart Olsen a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice McCoy a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Bellemare a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Frum a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Forest a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Gagné a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénateur McIntyre a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

The Honourable Senator Dupuis was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Lankin, P.C., was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Tkachuk was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Dean was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Dean replaced the Honourable Senator Greene (*October 26, 2017*).

L'honorable sénatrice Dupuis a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Lankin, C.P., a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Tkachuk a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Dean a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Dean a remplacé l'honorable sénateur Greene (*le 26 octobre 2017*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, November 22, 2017
(39)

[*English*]

The Special Senate Committee on Senate Modernization met this day at 1:01 p.m., in room 257, East Block, for the purpose of holding its reorganization meeting, pursuant to the order of the Senate of November 7, 2017.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Dean, Eggleton, P.C., Fraser, Greene, Joyal, P.C., Lankin, P.C., Massicotte, McCoy, McInnis, Ngo, Stewart Olsen, Verner, P.C., and Wells (14).

In attendance: David Groves and Marc-André Roy, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of the Senate of November 7, 2017, the clerk of the committee presided over the election of the chair.

The Honourable Senator McInnis moved:

That the Honourable Senator Greene do take the chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Wells moved:

That the Honourable Senator Joyal, P.C., be deputy chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Joyal, P.C., moved:

That the Honourable Senator McInnis, P.C., be deputy chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Greene moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair and the two deputy chairs; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 1:06 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 22 novembre 2017
(39)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial spécial sur la modernisation du Sénat se réunit aujourd'hui, à 13 h 1, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, pour tenir sa réunion de réorganisation, conformément à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Dean, Eggleton, C.P., Fraser, Greene, Joyal, C.P., Lankin, C.P., Massicotte, McCoy, McInnis, Ngo, Stewart Olsen, Verner, C.P., et Wells (14).

Également présents : David Groves et Marc-André Roy, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, le greffier du comité préside à l'élection du président.

L'honorable sénateur McInnis propose :

Que l'honorable sénateur Greene soit élu président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Wells propose :

Que l'honorable sénateur Joyal, C.P., soit élu vice-président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Joyal, C.P., propose :

Que l'honorable sénateur McInnis, C. P., soit élu vice-président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Greene propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président et des deux vice-présidents; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter des témoins et à établir l'horaire des audiences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 13 h 6, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, December 6, 2017
(40)

[English]

The Special Senate Committee on Senate Modernization met this day at 12:02 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Stephen Greene, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dean, Eggleton, P.C., Greene, Joyal, P.C., Lankin, P.C., Maltais, Massicotte, McCoy, Poirier, Stewart Olsen, Verner, P.C. and Wells (12).

In attendance: David Groves and Marc-André Roy, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Friday, December 11, 2015, the committee continued its consideration of methods to make the Senate more effective within the current constitutional framework. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

The committee considered a draft report.

The chair made an opening statement.

The Honourable Senator Wells moved, that a letter of thanks be issued on behalf of the committee to Sebastian Spano, former analyst of the committee, and wishing him well in his new endeavours.

The question being put on the motion, it was adopted.

After discussion of a proposed work plan, it was agreed that the Honourable Senator Eggleton work with the clerk of the committee, the analysts, and the chair of the committee on a survey for all senator on issues pertaining to committees.

It was further agreed that the Honourable Senator McCoy submit her written comments on the draft discussion paper, for translation and distribution to the members of the committee.

It was further agreed that the Subcommittee on Agenda and Procedure direct the Library of Parliament analysts on the revision of a draft for the committee.

At 1:40 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mercredi 6 décembre 2017
(40)

[Traduction]

Le Comité sénatorial spécial sur la modernisation du Sénat se réunit aujourd'hui, à 12 h 2, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Stephen Greene (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dean, Eggleton, C. P., Greene, Joyal, C. P., Lankin, C. P., Maltais, Massicotte, McCoy, Poirier, Stewart Olsen, Verner, C. P. et Wells (12).

Également présents : David Groves et Marc-André Roy, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le vendredi 11 décembre 2015, le comité poursuit son examen des façons de rendre le Sénat plus efficace dans le cadre constitutionnel actuel. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

Le comité examine un projet de rapport.

Le président prend la parole.

L'honorable sénateur Wells propose qu'une lettre de remerciements et de souhaits de réussite dans ses nouvelles fonctions soit envoyée à Sebastian Spano, ancien analyste du comité, au nom du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Après une discussion sur le plan de travail proposé, il est convenu que l'honorable sénateur Eggleton travaille avec le greffier du comité, les analystes et le président du comité à l'élaboration d'une enquête sur les enjeux relatifs aux comités menée auprès de tous les sénateurs.

Il est de plus convenu que l'honorable sénatrice McCoy présente par écrit ses commentaires sur le projet de document de travail, afin qu'ils soient traduits et distribués aux membres du comité.

Il est aussi convenu que le Sous-comité du programme et de la procédure dirige les analystes de la Bibliothèque du Parlement dans le cadre de la révision d'une ébauche destinée au comité.

À 13 h 40, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Blair Armitage

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, November 22, 2017

The Special Senate Committee on Senate Modernization met this day at 1:01 pm, for the purpose of holding its reorganization meeting, pursuant to rule 12-13.

[*Translation*]

Blair Armitage, Clerk of the Committee: Honorable senators, I see we have a quorum. Pursuant to the order of the Senate adopted on November 7, 2017, there is a vacancy in the chair.

[*English*]

As clerk of your committee, it is therefore my duty to preside over the election of a chair, and I'm ready to receive a motion to that effect.

Senator McInnis: I would like to place the name of Stephen Greene.

Senator Massicotte: I'll second that.

Mr. Armitage: Are there any other motions?

Senator Joyal: I move that the opening for the chair be closed.

Mr. Armitage: Therefore, are all honourable senators agreed with the proposed motion for Senator Greene as chair?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Armitage: Thank you very much.

Senator Greene, would you please take the chair.

Senator Stephen Greene (*Chair*) in the chair.

The Chair: Thank you very much. I very much appreciate this and I will do the best job I can possibly do.

Honourable senators, does the committee wish to elect two deputy chairs?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I would like to proceed with one election at a time. I'm ready to receive a first motion.

Senator Wells: I would propose Senator Joyal.

Senator Joyal: I propose Senator McInnis.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 22 novembre 2017

Le Comité sénatorial spécial sur la modernisation du Sénat se réunit aujourd'hui, à 13 h 1, conformément à l'article 12-13 du *Règlement du Sénat*, pour tenir sa réunion de réorganisation.

[*Français*]

Blair Armitage, greffier du comité : Honorables sénateurs, je vois qu'il y a quorum. Conformément à l'ordre du Sénat adopté le 7 novembre 2017, il y a une vacance à la présidence.

[*Traduction*]

En tant que greffier de votre comité, il est donc de mon devoir de présider à l'élection à la présidence, et je suis prêt à recevoir une motion à cet effet.

Le sénateur McInnis : J'aimerais proposer la candidature de Stephen Greene.

Le sénateur Massicotte : J'appuie la motion.

M. Armitage : Y a-t-il d'autres motions?

Le sénateur Joyal : Je propose que le poste vacant de président soit pourvu.

M. Armitage : Dans ce cas, mesdames et messieurs les sénateurs, êtes-vous tous d'accord pour que le sénateur Greene soit élu président?

Des voix : D'accord.

M. Armitage : Merci beaucoup.

Sénateur Greene, je vous invite à occuper le fauteuil.

Le sénateur Stephen Greene (*président*) occupe le fauteuil.

Le président : Merci beaucoup. Je vous en suis très reconnaissant, et je m'engage à m'acquitter de mes fonctions du mieux que je peux.

Chers collègues, le comité souhaite-t-il élire deux vice-présidents?

Des voix : D'accord.

Le président : J'aimerais procéder à une élection à la fois. Je suis prêt à recevoir une première motion.

Le sénateur Wells : Je voudrais proposer le sénateur Joyal.

Le sénateur Joyal : Je propose le sénateur McInnis.

Senator Massicotte: I propose the nominations be closed.

The Chair: Is it agreed, then, that the deputies will be Senator McInnis and Senator Joyal?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Very good. We thank you very much.

I would like to say thank you very much to Senator McInnis for his time, efforts and brilliance in the chair previous to this. I call for a round of applause for his good work. I am very happy to have him as a deputy chair because he will certainly be able to aid in the continuity.

I would also like to praise and thank Senator McCoy, as a former deputy chair, for all of her work on behalf of Modernization, both in this committee and with efforts that began before this committee was launched. I thank you very much.

Is it agreed, honourable senators, that the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of two deputy chairs and the chair, and that the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses and to schedule hearings?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you very much.

Is there other business?

Senator Massicotte: We thanked our chair and Senator McCoy. I would also like to thank Senator Joyal for his immense contribution for many, many years, starting when he wrote a book nearly 20 years ago.

Senator Joyal: Twenty years ago this week.

Senator Massicotte: It's still newsworthy and worthy of a read. I can give you a list of those who should read it.

Senator Joyal: There is no exam.

The Chair: Thank you very much.

If there is no other business, I would like to close the meeting.

Senator Joyal: I move the adjournment.

The Chair: Thank you very much.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Massicotte : Je demande la fermeture des mises en candidature.

Le président : Est-il donc convenu que les sénateurs McInnis et Joyal soient élus vice-présidents?

Des voix : D'accord.

Le président : Très bien. Un grand merci.

Je voudrais commencer par remercier infiniment mon prédécesseur, le sénateur McInnis, de son temps, de ses efforts et de ses qualités exceptionnelles. Je vous invite à l'applaudir pour son excellent travail. Je suis très heureux de l'avoir comme vice-président parce qu'il pourra certainement aider à assurer la continuité.

J'aimerais également remercier et féliciter la sénatrice McCoy, notre vice-présidente sortante, pour tout le travail qu'elle a accompli dans le dossier de la modernisation, aussi bien au sein de notre comité que dans le cadre des efforts déployés avant le lancement du comité. Je vous en remercie énormément.

Êtes-vous d'accord, chers collègues, pour que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose des deux vice-présidents et du président, et que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci beaucoup.

Y a-t-il d'autres points à l'ordre du jour?

Le sénateur Massicotte : Nous avons remercié notre président et la sénatrice McCoy. Je tiens à remercier aussi le sénateur Joyal de son immense contribution depuis de nombreuses années, le tout ayant commencé par un livre qu'il a rédigé il y a près de 20 ans.

Le sénateur Joyal : Il y a 20 ans cette semaine.

Le sénateur Massicotte : C'est un ouvrage toujours d'actualité, qui vaut la peine d'être lu. Je peux d'ailleurs vous donner une liste de personnes qui devraient le lire.

Le sénateur Joyal : Il n'y a pas d'examen.

Le président : Merci bien.

S'il n'y a pas d'autres points, j'aimerais clore la séance.

Le sénateur Joyal : Je propose que la séance soit levée.

Le président : Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, December 6, 2017

The Special Senate Committee on Senate Modernization met this day at 12:02 p.m. for the consideration of a draft report on methods to make the Senate more effective within the current constitutional framework.

Senator Stephen Greene (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I would like to welcome you all to the first meeting of the Modernization Committee. We have a few new members, so I would like to start by reading the mandate of our committee just so that it's well understood by the older folks around the table such as me and the newer members such as Senator Maltais.

The mandate is as follows:

That a special committee on Senate Modernization be appointed to consider methods to make the Senate more effective within the current constitutional framework;

That the committee be composed of fifteen members, to be nominated by the Committee of Selection, and that five members constitute a quorum;

That the committee have the power to send for persons, papers and records; to examine witnesses; and to publish such papers and evidence from day to day as may be ordered by the committee;

That the committee be authorized to hire outside experts;

That notwithstanding Rule 12-18, the committee have the power to sit from Monday to Friday, even though the Senate may then be adjourned for a period exceeding one week; and

That the committee be empowered to report from time to time and to submit its report no later than June 1, 2016.

We've exceeded that now and we've made some adjustments.

The committee has submitted two reports at this point. The main report on October 2016, which is over a year ago, and that some of the individual reports which are still in the chamber. We completed the second report on the Speaker's bill, a small report, last March 28.

Since then, the bulk of our witnesses have focused on the Westminster system or Westminster model, if you prefer, and its applicability to Canada.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 6 décembre 2017

Le Comité sénatorial spécial sur la modernisation du Sénat se réunit aujourd'hui, à 12 h 2, pour étudier une ébauche de rapport sur les façons de rendre le Sénat plus efficace dans le cadre constitutionnel actuel.

Le sénateur Stephen Greene (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue à cette première réunion du Comité sur la modernisation du Sénat. Nous avons quelques nouveaux membres, alors j'aimerais commencer par lire le mandat de notre comité pour que les plus vieux autour de la table, comme moi, et les nouveaux membres comme le sénateur Maltais le comprennent bien.

Le mandat est le suivant :

Qu'un Comité spécial sur la modernisation du Sénat soit nommé pour examiner les façons de rendre le Sénat plus efficace dans le cadre constitutionnel actuel;

Que le comité soit composé de quinze membres, désignés par le Comité de sélection, et que le quorum soit constitué de cinq membres;

Que le comité soit habilité à convoquer des personnes, à obtenir des documents et des dossiers, à interroger des témoins et à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages dont il peut ordonner l'impression;

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'experts externes;

Que, nonobstant l'article 12-18(2)b(i) du Règlement, le comité soit habilité à se réunir du lundi au vendredi, même si le Sénat est alors ajourné pour une période de plus d'une semaine;

Que le comité soit habilité à faire rapport de temps à autre et à présenter son rapport final au plus tard le 1^{er} juin 2016.

Cette date est passée, et nous avons fait quelques ajustements.

Le comité a soumis deux rapports, à ce jour. Le principal rapport a été déposé il y a plus d'un an, en octobre 2016, et a été suivi de divers rapports individuels qui sont toujours devant le Sénat. Nous avons terminé le deuxième rapport sur le projet de loi du Président, un très court rapport, le 28 mars dernier.

Depuis, la plupart des témoignages que nous avons entendus se sont concentrés sur le système de Westminster, ou le modèle de Westminster si vous préférez, et sur son applicabilité au Canada.

Steering committee has met, consisting of myself, Senator McInnis and Senator Joyal and has recommended the following course of action. I would first like to say that Senator McInnis sends his regrets; he's very much under the weather and wishes he could be here.

The course of action that the steering committee recommends is that we extend the life of the committee to June 29, which we have now done after concurrence from the chamber. We have done this because the committee's objective of releasing a report this December cannot possibly be met. As you know, there are many weeks this fall when committees did not sit.

Also, we recommend that we continue on the path set by our former chairman, Senator McInnis, and take the evidence that we've heard to date on the Westminster system to write and release our next report in February. This will be a small report of about 10 pages or so. This report will confirm from the testimony we've heard that Canada's place in the Westminster system of government is secure. The report will demonstrate the adaptability of Westminster to local conditions and needs through an analysis of Westminster models, which include Australia, New Zealand, Scotland and, of course, the United Kingdom.

This report will act as the foundation for the succeeding report, which potentially could be the last report of this committee. This last report could be released before the end of June and will focus on the adversarial nature of Westminster and confirm the importance of debate in which you have adversarial roles. Through such debate, the truth emerges.

This report will examine various ways of structuring debate in our current environment, including maintaining exactly what we do now.

During the course of our deliberations, we will invite any senator who wishes to come before this committee to provide their views and give advice on the structure of debate and the consequent need to preserve adversarial voices. We might also try a Senate-wide anonymous questionnaire on these and other modernization aspects.

The calendar says we have two meetings before Christmas, today and next week. It is my goal to clear everything up during this meeting today and provide the analysts with enough direction to enable us not to have a meeting next week. This would enable our first order of business when we return at the end of January to be the consideration of a draft report on the Westminster system. I would like to go through the analysis provided to you by the clerks in order to give the analysts direction to write a draft report.

Le comité directeur, composé de moi, du sénateur McInnis et du sénateur Joyal, s'est réuni et a recommandé les mesures suivantes. J'aimerais d'abord dire que le sénateur McInnis vous prie d'excuser son absence; il ne se sent vraiment pas bien, mais il aurait voulu être ici.

Ce que le comité directeur recommande, c'est que nous prolongions la durée du comité jusqu'au 29 juin, et c'est déjà fait avec l'approbation du Sénat. Nous l'avons fait, car il est impossible de réaliser l'objectif du comité qui était de publier un rapport au cours du mois de décembre. Comme vous le savez, plusieurs semaines sont passées à l'automne, sans que les comités siègent.

Nous recommandons que le comité poursuive dans la voie tracée par notre ancien président, le sénateur McInnis, et qu'il utilise les témoignages entendus à ce jour sur le système de Westminster pour rédiger et publier son prochain rapport en février. Il s'agira d'un bref rapport d'environ 10 pages. Ce rapport confirmera, selon les témoignages que nous avons entendus, que la place du Canada dans le système de gouvernement inspiré de Westminster est sûre. Le rapport démontrera l'adaptabilité du régime de Westminster aux conditions et aux besoins locaux grâce à une analyse des modèles inspirés de Westminster, ce qui comprend l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Écosse et, bien sûr, le Royaume-Uni.

Le rapport servira d'assise au rapport suivant, qui pourrait être le dernier rapport de ce comité. Ce dernier rapport pourrait être rendu public avant la fin de juin. Il se concentrera sur la nature contradictoire de Westminster et confirmera l'importance des débats où les opinions s'opposent. C'est par de tels débats que la vérité peut émerger.

Ce rapport examinera les diverses manières de structurer les débats dans notre environnement actuel, notamment notre façon actuelle de faire les choses.

Au cours de nos délibérations, nous inviterons tout sénateur qui souhaite comparaître devant le comité à donner ses opinions et des conseils sur la structure des débats et sur la nécessité correspondante de préserver les rôles d'opposition. Nous pourrions aussi essayer un questionnaire anonyme distribué à tous les sénateurs pour obtenir leurs avis sur cela et sur les aspects de la modernisation.

D'après le calendrier, deux réunions sont prévues avant Noël, soit aujourd'hui et la semaine prochaine. Mon objectif est de tout régler aujourd'hui et de donner aux analystes des directives assez complètes pour que nous n'ayons pas à nous réunir la semaine prochaine. Ainsi, notre premier point à l'ordre du jour, à notre retour fin janvier, pourrait être l'examen d'une ébauche de rapport sur le système de Westminster. J'aimerais que nous parcourions l'analyse qui vous a été fournie par les greffiers afin que nous puissions donner des directives aux analystes pour la rédaction d'une ébauche de rapport.

I'll now open things up to the meeting as a whole to discuss the program and then move to examining the analysis that we've got to you provided by the clerk.

I open it up to the floor. Senator Wells.

Senator Wells: Thank you. This isn't a comment on the report, but it might be appropriate, given this is our first meeting since Mr. Sebastian Spano, who was a great help to this committee, left the service of the Senate, that he be given an official thank you from our committee for his great work. I know any time I reached out, he was available and went above and beyond the call of duty. I think it would be appropriate given his service.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: We're making a list now. We're going to check it twice because it's Christmas.

Senator Stewart Olsen: I was asking for a point of clarification on what you were reading. So the committee is due to be defunct in June; is that what I'm hearing?

The Chair: Unless there is a need to continue it, that would be my objective.

Senator Stewart Olsen: And in the —

The Chair: Let's remember this is a special committee and not a standing committee.

Senator Stewart Olsen: I heard that, but then is the modernization of the Senate only going to be concerned with the Westminster system and not with our hours of operation and committees? Just for clarification.

The Chair: No. We can get into all of that if that is the committee's wish, absolutely. I think there are a lot of recommendations we can consider. Really, it's this body that has the ability to consider them. There is no other body that's currently constructed that would enable discussion of those issues, and so I would support that.

Senator Stewart Olsen: Thank you, chair.

Senator Eggleton: In the Modernization Committee, previous to the reconstruction of our committees, we had a subcommittee on committees, on the structure and organization of our standing committees.

We had a few meetings under the chairmanship of Senator David Tkachuk. We did agree upon one thing and that one thing has come to pass. It was that the committee structure should go back to the same numbers that it was prior to the supernumerary

Je vais maintenant lancer la discussion sur le programme, puis nous allons passer à l'examen de l'analyse préparée par le greffier.

Nous pouvons en discuter. Sénateur Wells.

Le sénateur Wells : Merci. Ce n'est pas un commentaire au sujet du rapport, mais étant donné qu'il s'agit de notre première réunion depuis que M. Sebastian Spano — qui nous a été d'une très grande aide — a quitté ses fonctions au Sénat, il conviendrait peut-être de lui offrir les remerciements officiels du comité pour son excellent travail. Je sais que toutes les fois où j'ai eu besoin de lui, il est toujours allé au-delà des exigences. Je trouve que ce serait approprié, compte tenu des services qu'il a rendus.

Des voix : D'accord.

Le président : Nous dressons une liste, et nous allons la vérifier deux fois, parce que c'est Noël.

La sénatrice Stewart Olsen : J'espérais avoir une précision sur ce que vous lisiez. Donc, le comité sera dissous en juin. C'est bien ce que j'entends?

Le président : À moins qu'il ait besoin de poursuivre ses travaux, c'est mon objectif.

La sénatrice Stewart Olsen : Et dans le...

Le président : N'oublions pas que c'est un comité spécial, et non un comité permanent.

La sénatrice Stewart Olsen : J'ai compris cela, mais alors, est-ce que la modernisation du Sénat ne va porter que sur le système de Westminster, sans égard à nos heures de fonctionnement et à nos comités? J'aimerais simplement le savoir.

Le président : Non. Nous pouvons étudier tout cela si c'est ce que le comité souhaite, bien sûr. Je crois que nous pouvons étudier bien des recommandations. En fait, c'est ce comité qui a la capacité de les examiner. Aucun autre comité existant ne serait en mesure de permettre la discussion de ces enjeux, alors j'appuie cela.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci, monsieur le président.

Le sénateur Eggleton : Au Comité sur la modernisation, avant la reconstruction de nos comités, nous avions un sous-comité sur les comités qui était chargé d'étudier la structure et l'organisation de nos comités permanents.

Nous avons eu quelques réunions sous la présidence du sénateur David Tkachuk. Nous avons convenu d'une chose, et cette chose en est venue à être adoptée. C'était que la structure des comités revienne aux mêmes nombres qu'avant la décision d'ajouter des membres afin d'accommoder les sénateurs

decision on accommodating people who are independent, ISG folks, onto our committees. Now we're back to that.

There is nothing else we came to agreement on. But toward the end of the mandate of that subcommittee, I put together a questionnaire that I thought would be beneficial to send to all senators with respect to committees. How often should they meet and should they change their schedule of meetings? What about their mandate? Is their mandate suitable or should there be some adjustment in the mandate?

I'm not advocating for creating a subcommittee. We all have enough meetings to go to. I would like to be able to work with you, Mr. Chair, and the clerk with respect to this questionnaire to see if we can come up with something that would be reasonable on the question.

You did mention possible other subjects for a questionnaire. I would really prefer to keep one on the committees separate, though, and get it around to members.

We could do that sometime in the new year when people have had a little bit more experience. A lot of people have changed committees now, so maybe it's a little too early to do that. But I think it could be quite helpful and instructive, because there were complaints that we received about when committees meet. With the Monday committees, they don't generally like to meet Mondays. There was a suggestion that maybe we should rotate, that some of the committees that meet on Tuesdays or Wednesdays or Thursdays should move to Monday or take different slots.

Some committees need two meetings of two hours each a week. Other committees don't need that much time. Maybe we can get some valuable information from all members of all of our committees, all senators, as to how their committees could better function.

I would hope that would be something we could continue to pursue.

Senator Joyal, at the last major discussion we had, said that we should focus on committees, and I agree with that. I think that's a place where we can be quite useful. I think the questionnaire rather than a subcommittee at this point in time would be a good place to start.

The Chair: I agree. Any comment on that?

Senator Stewart Olsen: Do you need a motion to proceed?

The Chair: If you want to make a motion, we can. I think it's a good idea, though. As I said earlier, this body is the only body presently constituted that can consider and do work in this area at this point in time.

indépendants, le GSI, au sein de nos comités. Nous sommes revenus à cela.

Nous ne nous sommes entendus sur rien d'autre. Cependant, vers la fin du mandat de ce sous-comité, j'ai créé un questionnaire au sujet des comités, pensant qu'il serait bon de l'envoyer à tous les sénateurs. À quelle fréquence les comités devraient-ils se réunir? Devraient-ils modifier leur horaire de réunions? Qu'en est-il de leur mandat? Leur mandat convient-il ou faudrait-il plutôt y apporter des modifications?

Je ne préconise pas la création d'un sous-comité. Nous avons tous déjà assez de réunions. J'aimerais être en mesure de travailler avec vous, monsieur le président, et avec le greffier, concernant ces questions, afin de voir si nous pouvons penser à quelque chose de raisonnable sur la question.

Vous avez mentionné d'autres sujets possibles à aborder dans un questionnaire. Je préférerais vraiment garder un questionnaire distinct au sujet des comités, cependant, et le distribuer aux sénateurs.

Nous pourrions le faire à un moment donné, au début de la nouvelle année, quand les gens auront acquis un peu plus d'expérience. Bien des gens ont changé de comité, alors il est peut-être un peu trop tôt pour cela. Je crois cependant que cela pourrait être très utile, car nous avons reçu des plaintes concernant le moment où les comités se réunissent. Les comités qui se réunissent le lundi n'aiment généralement pas cela. On a suggéré qu'il y ait une rotation, que certains des comités qui se réunissent le mardi, le mercredi ou le jeudi se réunissent plutôt le lundi, ou à des moments différents.

Certains comités ont besoin de deux réunions de deux heures chacune toutes les semaines. D'autres comités n'ont pas besoin d'autant de temps. Nous pourrions obtenir de l'information précieuse des membres de tous les comités, de tous les sénateurs, concernant les façons dont leurs comités pourraient mieux fonctionner.

J'espère que c'est une chose que nous pourrions faire.

Le sénateur Joyal, lors de la dernière discussion importante que nous ayons eue, a dit que nous devrions nous concentrer sur les comités, et je suis d'accord. Je pense que nous pourrions être très utiles à cet égard. Je pense que le questionnaire serait un bon point de départ, pour le moment, plutôt qu'un sous-comité.

Le président : Je suis d'accord. Des commentaires à ce sujet?

La sénatrice Stewart Olsen : Avez-vous besoin d'une motion pour cela?

Le président : Vous pouvez présenter une motion. Je crois que c'est une bonne idée de le faire. Comme je l'ai dit précédemment, ce comité est le seul comité constitué en ce moment qui puisse examiner cet aspect et y travailler.

Senator Eggleton: I don't think we need a motion at this point in time. When we work with Blair, we will bring a questionnaire here and the committee should then decide on whether that's appropriate to send out.

The Chair: You will work, then, with myself and the clerk.

Senator Eggleton: Yes.

The Chair: Senator Joyal, do you have any opening remarks?

Senator Joyal: Not at this stage. I am reading some of the materials, because I have a comment to add to the Westminster model, but I was waiting for those documents to come before doing that.

Senator McCoy: I'm waiting for the discussion to start on the Westminster system.

Senator Massicotte: I would like to talk a little bit about where we're going and so on, and whether we should bring it to an end. I must admit during the last several months, I feel we're treading water quite a bit. There must be six or seven resolutions stuck in the Senate. I'm not sure we're gaining very much, and I would agree that if we're not going to get something constructive, we should not exist; I agree with that.

At the same time, I hear a lot of comments from colleagues saying we have a lot of things to change. People's expectations are very high. I'm not sure exactly what that means and what they want.

Also, as a principle in the Senate, when we can't achieve large consensus, we usually don't pass something, unless there is a rare exception.

Maybe it's worthwhile again, chair, to canvass every senator to restart from zero. What are the irritants? What are your expectations? What do you expect? Then our committee or the steering committee can say, "What can we reasonably expect to achieve?" If we're going to waste time not achieving anything on a subject matter where there is no large consensus, let's filter it, see what they expect from us and get real results. If we can't get real engagement from every senator and if everyone is tired of the subject, then we shouldn't exist. But it merits taking one good gulp of air and asking, "Where are we going? What can we make happen?" It's not what can we discuss, but what result can we reasonably achieve in a period of time?

Le sénateur Eggleton : Je ne crois pas que nous ayons besoin d'une motion pour le moment. Quand nous travaillerons avec Blair, nous allons apporter un questionnaire ici et le comité pourra alors décider s'il convient de l'envoyer.

Le président : Donc, vous allez travailler avec moi et le greffier.

Le sénateur Eggleton : Oui.

Le président : Sénateur Joyal, avez-vous une déclaration liminaire à faire?

Le sénateur Joyal : Non, pas pour le moment. Je lis certains des documents, parce que j'ai un commentaire à ajouter au sujet du modèle de Westminster, mais j'attendais ces documents avant de le faire.

La sénatrice McCoy : J'attends que la discussion s'amorce sur le système inspiré de Westminster.

Le sénateur Massicotte : J'aimerais parler un peu de l'objectif que nous voulons atteindre et ainsi de suite, ainsi que de la question de savoir si nous devrions mettre un terme à cela. Je dois admettre que d'après moi, au cours des derniers mois, nous avons beaucoup piétiné. Il doit bien y avoir six ou sept résolutions coincées au Sénat. Je ne suis pas convaincu que nous progressions beaucoup, et je suis d'accord pour dire que si nous ne réalisons rien de constructif, nous ne devrions pas exister. C'est entendu pour moi.

En même temps, j'entends beaucoup de commentaires de collègues qui disent que nous avons beaucoup de choses à changer. Les gens ont beaucoup d'attentes. Je ne sais pas trop ce que cela veut dire ou ce qu'ils veulent.

De plus, en principe au Sénat, quand nous n'arrivons pas à nous entendre généralement, nous n'adoptons rien sauf en de rares exceptions.

Il en vaut peut-être encore une fois la peine, monsieur le président, de partir à zéro et de sonder chaque sénateur. Quels sont les irritants? Quelles sont vos attentes? Que souhaitez-vous? Puis le comité ou le comité directeur peut demander : « Qu'est-ce que nous pouvons raisonnablement nous attendre à accomplir? » Si nous allons perdre notre temps et ne rien accomplir à propos d'une question pour laquelle les gens ne s'entendent pas généralement, filtrons cela, voyons ce qu'ils attendent de nous et obtenons de vrais résultats. Si nous ne pouvons obtenir un véritable engagement de la part de chacun des sénateurs et si tout le monde est tanné de parler de cela, nous ne devrions alors pas exister. Il en vaut cependant la peine de prendre une grande respiration et de nous demander : « Où allons-nous? Que pouvons-nous provoquer? » La question n'est pas de savoir de quoi nous pouvons discuter, mais bien de quel résultat nous pouvons raisonnablement obtenir à l'intérieur d'une période de temps.

The Chair: What you're suggesting is a general questionnaire on changes the committee ought to consider?

Senator Massicotte: Let's find out what people expect from us, but not a 20-page questionnaire because we won't get many answers. We all have a lot of dreams, but if we don't get consensus because of a difference of opinions, maybe we should say we don't agree and status quo applies. But let's not discuss things where we won't get real results.

Senator Lankin: I generally agree with what Senator Massicotte just said, except that it's an invitation for some people just to not agree because the status quo applies.

I have felt stymied by the structure of how our committee operates. I have not found a place to have an open conversation with members opposite, for example, about the nuances of what is possible. I continue to say that I don't necessarily come saying abolish the role of the opposition. Do I think there needs to be changes? Yes, but we don't talk about that. We've narrowed it down to Westminster, and Westminster means this and it's something different to everybody, and therefore that must apply.

Mr. Chair, I would like a copy of what you read out in terms of the steering committee's recommendations going forward. When I was listening to it, my antennas heard that we're going to confirm government and opposition, and the nature of debate. There are other ways to do things. I'm not advocating for other ways, but I feel that we never have that discussion. It somehow gets buried under the attempt to maintain what is and to not lose, and the fear of what others with different ideas might be trying to impose, and what the agendas are.

It makes me think about what some speak of nostalgically, the conference where the chair and Senator Massicotte brought together with people from all around the chamber and where there was an opportunity to talk through things.

We've had a major change in the composition of the chamber. A lot of those people are new, and I include myself. I am still finding my way. I have thoughts and ideas, but I don't have a venue that's informal enough and yet structured to have representation from everywhere to have that kind of dialogue.

I think the questionnaire is a good idea. You might hear things that you've heard before from people, but there's a new group of people that would be included in the discussion in an important way. I think that's a good idea.

Le président : Ce que vous suggérez, c'est un questionnaire général sur les changements que le comité devrait envisager?

Le sénateur Massicotte : Voyons ce que les gens attendent de nous, mais il ne faut pas que le questionnaire ait 20 pages, parce que nous n'aurons pas tellement de réponses. Nous avons tous bien des rêves, mais si nous ne nous entendons pas à cause d'une différence d'opinions, nous devrions peut-être simplement dire que nous ne nous entendons pas et que nous allons maintenir le statu quo. Mais ne discutons pas de choses pour lesquelles nous n'obtiendrons pas de vrais résultats.

La sénatrice Lankin : Je suis généralement d'accord avec le sénateur Massicotte, sauf que c'est une invitation à ne pas s'entendre, pour que le statu quo s'applique.

Je me sens coincée par la structure dans laquelle notre comité fonctionne. Je n'y ai pas trouvé d'espace pour avoir une conversation ouverte avec les membres de l'autre côté, par exemple, au sujet des nuances relatives à ce qui est possible. Je continue de dire que je ne préconise pas nécessairement l'abolition du rôle de l'opposition. Est-ce que je pense que des choses doivent changer? Oui, mais nous n'en parlons pas. Nous avons limité cela à Westminster; Westminster signifie ceci, et c'est différent pour tout le monde, ce qui fait qu'il faut que cela s'applique.

Monsieur le président, j'aimerais une copie de ce que vous avez lu concernant les recommandations du comité directeur pour ce qui est à venir. Quand j'écoutais, ce que j'ai saisi, c'est que nous allons confirmer le principe du gouvernement et de l'opposition, et la nature du débat. Il y a d'autres façons de faire les choses. Je ne préconise pas d'autres façons, mais je trouve que nous n'avons jamais discuté de cela. Cela est enseveli sous les efforts pour maintenir ce qui existe et pour ne pas perdre, et sous la crainte de ce que d'autres personnes qui ont des idées différentes pourraient chercher à imposer, ainsi que les desseins des gens.

Cela me fait penser à ce qui suscite la nostalgie, soit la conférence où le président et le sénateur Massicotte ont réuni tous les sénateurs et où nous avons eu la possibilité de parler des choses.

Il y a eu un changement majeur dans la composition de la Chambre. Bien des gens sont nouveaux, dont moi. Je cherche encore mon chemin. J'ai des pensées et des idées, mais je n'ai pas une occasion assez informelle, mais structurée d'obtenir une représentation complète et d'avoir ce genre de discussion.

Je pense que le questionnaire est une bonne idée. Vous pourriez obtenir des commentaires que vous avez déjà entendus, mais il y a un nouveau groupe de gens qui serait inclus dans la discussion, et ce serait important. Je pense que c'est une bonne idée.

I would expect that, as you've defined the work going forward, it's confirm or not confirm in the kind of words you use, one direction or another. I guess what I'm making is a plea for us to think about how we could actually have a constructive dialogue that tries to find an end point respectful of the different desires that exist and to test that against what's best in terms of the institutional product for Canadians. Maybe it's another conference.

Senator Massicotte: Or maybe a working session.

The Chair: Maybe it is another conference. However, I would like to get to all of those issues that you're talking about in the next round, after the next report. This next report, in my view, will provide the foundation for what comes after it.

Senator Lankin: It could, but in terms of the way we conducted our conversation, which was primarily through hearing from witnesses and recording all of that — it's very good information that is here — our response to those questions was to talk about what is and isn't Westminster and what the good parts of it are. We didn't have the exchange about where alternatives may actually better serve the public today, in today's Canada, and yet preserve the elements of debate that are part of an important sober second thought.

The Chair: That's exactly right. Maybe we're using different words, but we mean the same thing. The first part is to confirm that we do have a Westminster system. It's not a republican system nor is it a system of dictatorship. It is a Westminster system and we all know where the mother of all parliaments is.

It's also very adaptable, and that result will provide us with the foundation to talk about how we can adapt it. Do we need to adapt it? Under our circumstances, given the way the Senate is constituted at the moment, in my view, yes, but how do we adapt it and make it work?

Senator Lankin: That gives me comfort. It's slightly different than what I thought I heard the words saying, so I appreciate that. Thank you.

Senator Eggleton: I think one of the difficulties is that we're stuck, in many respects, in transition. Obviously, the new kinds of appointments are changing the nature of the place and we're trying to figure out how to adapt to those changes.

We're coming out of a parliament that was a very clear duopoly. There was government and opposition, and parliaments before that, as well, were adversarial in nature and very similar to the House of Commons, whereas now we're headed down a

Vous avez défini le travail à venir, et je m'attendrais à ce que cela soit confirmé ou pas, dans un sens ou dans l'autre, selon les termes que vous avez utilisés. Je pense bien que ce que je fais, c'est que je plaide pour que nous puissions en fait avoir une discussion constructive visant à arriver à une conclusion respectant les désirs différents qui existent et à tester cela par rapport à ce qui est préférable pour les Canadiens, concernant le produit institutionnel. C'est peut-être une autre conférence.

Le sénateur Massicotte : Ou une autre séance de travail.

Le président : C'est peut-être une autre conférence. Cependant, j'aimerais que nous en venions à tous les enjeux dont vous parlez au prochain tour, après le rapport. Ce prochain rapport fournira, d'après moi, le fondement de ce qui va suivre.

La sénatrice Lankin : C'est possible, mais à la façon dont nous avons tenu nos discussions, soit principalement des audiences de témoins et la consignation de tout cela — c'est de l'excellente information que nous avons là —, notre réponse à ces questions a été de parler de ce qu'est et de ce que n'est pas Westminster, et des bons aspects de cela. Nous n'avons pas échangé sur les solutions de rechange qui pourraient en fait mieux servir le public aujourd'hui, dans le Canada d'aujourd'hui, tout en préservant pendant les éléments de débats qui forment un aspect important du second regard attentif.

Le président : Vous avez tout à fait raison. Nous le formulons peut-être différemment, mais nous disons la même chose. Il faut d'abord confirmer que nous avons bien un système de gouvernement britannique. Ce n'est pas un système républicain ou une dictature. C'est un système de gouvernement britannique, et nous savons tous où se trouve l'ancêtre de tous les parlements.

C'est aussi très adaptable, et le résultat nous donnera les bases nécessaires pour discuter de la façon dont nous pouvons l'adapter. Avons-nous besoin de l'adapter? Dans notre situation, compte tenu de la façon dont le Sénat est constitué en ce moment, à mon avis, oui, mais comment pouvons-nous l'adapter et le faire fonctionner?

La sénatrice Lankin : Je suis rassurée. C'est légèrement différent de la façon dont j'avais interprété les mots, et je m'en réjouis. Merci.

Le sénateur Eggleton : Je pense qu'un des problèmes, c'est que nous sommes bloqués, à bien des égards, dans une transition. De toute évidence, le nouveau type de nominations change la nature de l'institution, et nous essayons de déterminer comment nous pouvons nous adapter à ces changements.

Nous sortons d'un système parlementaire qui était manifestement un duopole. Il y avait un gouvernement et une opposition, et les parlements qui ont précédé étaient eux aussi axés sur la confrontation et très semblables à la Chambre des communes. Nous nous engageons maintenant dans une voie

different path with the less partisan, independent appointments that are being made.

There are a lot of people who are comfortable with the old system and don't want to let too much of it go, while there are new people who want to see a continuing evolution. We're not sure where this path is taking us at the moment. There is a lot of uncharted territory, but nevertheless, let's see where we can go down this new path. I think that's part of the difficulty.

In terms of Westminster, sure, upper houses in the Westminster system are all different, including ours. It's the lower houses that are more the traditional Westminster system of the duopoly, or at least different parties on different sides of the aisle and the adversarial system.

How we mould ourselves differently is really the difficulty. We're stuck to some extent because we still have reports on the agenda in the Senate and we can't seem to get those through.

I agree with Paul and Frances. I think we have to find some way of unsticking this stuff and see if we can move the yardsticks along. If we can't, we're going to be stuck for some period of time.

The Chair: I think one of our tasks is to remove the worry or fear that change somehow attacks a Westminster system. If we can confirm its adaptability and move along those lines, we'll be successful in the end with respect to producing something of value. If we can't do that, we won't be able to produce anything of value, but that's the role of the committee.

Senator Massicotte: I just want to add that, as you know, the word "Westminster" connotes different things to different people. In fact, we have heard two experts say the Senate doesn't operate on a Westminster system. We're getting caught in this argument about definitions. Maybe we should try to use words to describe what we want, because we all have an opinion about the Westminster system. We spend so much trying to define it. It's like the word "partisan"; everyone has a different definition and we argue about it, but let's talk about where we want to go.

Senator McCoy: This is probably a place where I might pick up on the conversation.

I would very much welcome a conversation about this, because I think we've framed the question in a way that has led us into a cul-de-sac. That happened by focusing on that Westminster system, as opposed to a parliamentary system of government and as opposed to a presidential — or whatever they

différente compte tenu de nominations indépendantes et moins partisans.

Beaucoup de personnes sont à l'aise avec le vieux système et ne veulent pas trop s'en défaire, tandis qu'un nouveau groupe de personnes veulent voir une évolution constante. Nous ignorons où cela nous mènera pour l'instant. Il y a une grande part d'inconnu, mais voyons tout de même où ce nouveau chemin peut nous mener. Je pense que cela fait partie du problème.

À propos du modèle de Westminster, les Chambres hautes des systèmes de gouvernement britannique sont toutes différentes, y compris la nôtre. Dans les duopoles, ou du moins lorsqu'il y a différents partis et une opposition, ce sont les Chambres basses qui s'inspirent davantage du système traditionnel de gouvernement britannique.

La principale difficulté, c'est de déterminer en quoi nous serons différents. Nous sommes bloqués dans une certaine mesure parce qu'il y a encore des rapports inscrits au programme du Sénat et que nous ne semblons pas en mesure d'y donner suite.

Je suis d'accord avec Paul et Frances. Je crois que nous devons trouver un moyen de débloquent ces choses pour voir si nous pouvons progresser. À défaut de quoi, nous serons bloqués pendant un certain temps.

Le président : Je pense qu'une de nos tâches est de dissiper l'inquiétude ou la peur que ces changements soient en quelque sorte une attaque au modèle de Westminster. Si nous pouvons confirmer la capacité d'adaptation du modèle et progresser ainsi, nous réussirons au bout du compte à produire quelque chose d'utile. À défaut de quoi, nous ne réussirons pas, mais c'est le rôle du comité.

Le sénateur Massicotte : Je veux juste ajouter que, comme vous le savez, le mot « Westminster » évoque différentes choses selon les gens. En fait, nous avons entendu deux experts dire que le Sénat ne fonctionne pas conformément au modèle de Westminster. Nous nous empêtrons dans les définitions. Nous devrions peut-être essayer de définir ce que nous voulons, car nous avons tous une opinion sur le système de gouvernement britannique. Nous consacrons beaucoup de temps à essayer de le définir. C'est comme le mot « partisan » que tout le monde définit à sa façon et sur lequel nous ne nous entendons pas, mais parlons de ce que nous voulons faire.

La sénatrice McCoy : C'est probablement une occasion de revenir là-dessus.

Je serais tout à fait heureuse d'en discuter, car je crois que nous avons formulé la question d'une façon qui nous a menés dans une impasse. C'est arrivé en mettant l'accent sur le modèle de Westminster, plutôt que sur un système parlementaire ou sur un système démocratique présidentiel — peu importe comment

call the alternative — democratic system, at least, and certainly as opposed to a dictatorship.

I think there is some evidence we have heard that is valuable and has not been highlighted, nor has it been properly captured, either. I think there are some more practical things we could look at, which I think we were going to do. We were starting to talk about free conferences and how that might help. All of those are really valuable things.

The difficulty I have with where we are on what has been prepared in terms of a draft report — which was a discussion paper dated May 22 and talks about a Westminster system of governance — is that it, in my view, misrepresents the evidence we heard and certainly misrepresents the evidence that is available, some of which we don't have in front of us. I can document that because we have done a critique of the paper.

The difficulty is we haven't given ourselves room to point out those changes at this table. We always say it's hard to write a report by committee. What was it that was designed by a committee? Was it the elephant? Well, this is the elephant in the room.

If we could recast a discussion paper about the parliamentary system and recast that preliminary question that we ask — what are we seeking? — we could go back to the essence of seeking a viable and sustainable way of having a critical review of government and other legislation in the upper chamber of Canada and what it takes to produce that. If we could do that, I think we might open up some areas of useful discussion. At least we might open up a place where people would start to think about what would be useful in that.

I don't know whether I want to go through chapter and verse of actual statements that contradict what we heard or could have heard, but I have them listed here.

I want to point out that it's another urban myth, in a way. One of the things we like to say is that the Senate has always been a partisan chamber; look at the first appointments. Well, we all know the first appointments were people who were sitting in the upper chamber of Upper Canada, so we took those 24 for Ontario. With the upper chamber in Quebec, we took those 24, all of whom said yes. It was a really easy way to do it.

Then we went to the other two provinces and their upper chambers — all of the upper chambers being elected — and we said, "Would you sit as well so the transition is easy?" Two or three said "No way," so they had to find someone who sat in their lower chamber. That was down in your neck of the woods, Mr. Chair. That was for no other reason than just because. It was a continuity question.

on appelle l'autre option —, au minimum, et certainement plutôt que sur une dictature.

Je pense que nous avons entendu des témoignages utiles qui n'ont pas été soulignés ni saisis correctement. Je crois qu'il y a des mesures plus concrètes sur lesquelles nous pouvons nous pencher; je pense d'ailleurs que c'est ce que nous allions faire. Nous avons commencé à parler de conférences libres et de la façon dont cela pourrait aider. Toutes ces choses sont très utiles.

Ce qui me pose problème par rapport à l'étape à laquelle nous sommes rendus dans l'élaboration d'une ébauche de rapport — un document de travail daté du 22 mai qui parle d'un système de gouvernance de type Westminster —, c'est que cela déforme selon moi les témoignages que nous avons entendus et sans aucun doute les données disponibles, dont certaines que nous n'avons pas devant nous. J'ai des preuves à l'appui grâce à notre examen critique du document de travail.

Le problème, c'est que nous ne nous sommes pas donné la marge de manœuvre nécessaire pour attirer l'attention sur ces changements. Nous disons toujours qu'il est difficile pour un comité de rédiger un rapport. Qu'est-ce qui a été conçu par un comité? Qu'est-ce qui saute aux yeux? Eh bien, c'est ce que je viens de dire.

Si nous pouvions reformuler un document de travail sur le système parlementaire et nous redemander préalablement ce que nous voulons, nous pourrions revenir à l'essentiel, qui est de trouver une façon viable et durable de faire un examen critique du gouvernement et d'autres lois au Sénat du Canada et ce qu'il faut pour y parvenir. Si nous pouvions procéder ainsi, je crois que les discussions seraient utiles. Nous pourrions au moins permettre aux gens de commencer à réfléchir à ce qui serait utile là-dedans.

Je ne sais pas si je veux revoir en détail des déclarations qui contredisent ce que nous avons entendu ou ce que nous aurions pu entendre, mais j'en ai la liste ici.

Je tiens à signaler que c'est une autre légende urbaine, d'une certaine façon. L'une des choses que nous aimons dire, c'est que le Sénat a toujours été une assemblée partisane; il s'agit de regarder les premières nominations. Eh bien, nous savons tous que les premières personnes nommées siégeaient à la Chambre haute du Haut-Canada. On a donc pris ces 24 personnes qui siégeaient en Ontario. Les 24 membres de la Chambre haute au Québec ont quant à elles toutes accepté. C'était une façon très simple de procéder.

On s'est ensuite tourné vers ceux qui siégeaient — aux Chambres hautes, tout le monde avait été élu — aux Chambres hautes des deux autres provinces pour leur demander de faciliter la transition. Deux ou trois ont refusé, et il a donc fallu trouver des gens dans les Chambres basses. C'était dans votre coin de pays, monsieur le président. Aucune raison n'a été donnée; c'était ainsi. C'était une question de continuité.

That was in 1867. In 1894, one of the most insightful observers of the Canadian parliament, Alpheus Todd — he was the first Parliamentary Librarian — wrote his book about parliamentary government in the British colonies. He wrote:

Under parliamentary government, an upper Chamber derives peculiar efficacy and importance from the fact of its independent position. Free from the trammels of party, it is able to deliberate upon all public questions on their merits, unrestrained by political considerations . . .

He goes on in that vein, and I can quote at length. We can find quotes in Hansard, over and over, in the archives and papers of former senators, all of whom said they didn't have a caucus. They never went to caucus until approximately World War II.

None of that has been brought out and put on this table, or at least we're labouring under an assumption that we're keeping historical precedent alive. We're keeping modern precedent alive and that's not opening up our minds to possibilities, and it's not opening up our minds to the essence of how the Senate can, in the 21st century, best serve Canadians. Is there something we can do, in addition to what we already do, which receives a high mark among Canadians when they are seeing us do what we have been doing lately? What we can do that will help Canadians or make their lives better in the coming years?

The Chair: I quite agree. What we're doing, certainly in the report that we'll hopefully release before the end of June, will answer that question. How can we become a Senate that Canadians can be proud of and which can serve the needs of Canadians? We have a lot of history. We have what we are. We are a Senate in the Westminster system, and the confirmation of that is the first report, which is the foundation for what comes later.

Senator McCoy: If that is the case, I would be more than open to seeing a new discussion paper put on the table for our consideration.

The Chair: That's exactly where we're headed.

Senator McCoy: If that's the case and we frame the question, we have a lot of valuable evidence in front of us. It's not all from one perspective, which is healthy.

The Chair: Yes, it is.

C'était en 1867. En 1894, l'un des observateurs les plus perspicaces du Parlement canadien, Alpheus Todd — il a été le premier bibliothécaire parlementaire — a rédigé son livre sur les gouvernements parlementaires dans les colonies britanniques. Il a écrit :

Dans un gouvernement parlementaire, l'indépendance de la Chambre haute lui procure une efficacité et une importance particulières. Exempte des contraintes partisans, on peut y débattre de toutes les questions d'intérêt public en fonction de leur bien-fondé, sans être soumis à des considérations politiques [...]

Il poursuit dans cette veine, et je peux le citer abondamment. Dans le Hansard ainsi que les archives et les documents d'anciens sénateurs, nous pouvons lire sans cesse qu'ils n'avaient pas de caucus. Ils n'avaient pas de caucus jusqu'à environ la Seconde Guerre mondiale.

Il n'en a nullement été question ici, ou, en tout cas, nous faisons notre travail en pensant maintenir les précédents historiques. Nous maintenons les précédents modernes, ce qui fait en sorte que nous ne tenons pas compte des possibilités qui s'offrent à nous, que nous n'allons pas au cœur de la façon dont le Sénat peut, au XXI^e siècle, bien servir les Canadiens. Pouvons-nous prendre des mesures, en plus de ce que nous faisons déjà, que les Canadiens verront d'un bon œil en regardant ce que nous faisons depuis un certain temps? Que pouvons-nous faire pour aider les Canadiens ou améliorer leur vie au cours des prochaines années?

Le président : Je suis tout à fait d'accord. Ce que nous faisons — sans aucun doute dans le rapport que nous déposerons d'ici la fin juin, espérons-le — répondra à cette question. Comment pouvons-nous avoir un Sénat dont les Canadiens peuvent être fiers, qui peut répondre à leurs besoins? Nous avons une longue histoire. Nous avons ce qui est en place. Nous siégeons à un Sénat dans un système de gouvernement britannique, et c'est ce que confirme le premier rapport, qui est la base de ce qui suivra.

La sénatrice McCoy : Si c'est le cas, je serais très favorable à ce que nous soyons saisis d'un nouveau document de travail.

Le président : C'est exactement ce que nous nous apprêtons à faire.

La sénatrice McCoy : Si c'est le cas et que nous cernons la question, nous pourrions nous servir des nombreux précieux témoignages que nous avons. Les points de vue diffèrent, ce qui est sain.

Le président : Oui, en effet.

Senator McCoy: Let's see what we've got when we have a properly documented and analytical paper in front of us. Then we can see where the gaps are, we can fill in some of the gaps, and then we might have a product that's worthwhile by June.

The Chair: That's exactly where I would like to head.

Senator McCoy: We have that on record.

Senator Massicotte: You referred to an April report, as well as your comments. Has that been circulated? Can we get a copy?

The Chair: It was circulated to the whole committee last week.

Senator Massicotte: It has?

The Chair: Yes.

Senator Massicotte: Can we get another copy? Oh, one that came last week from yourself?

Senator McCoy: This was put forward to steering before we broke.

Senator Lankin: It was sent to us.

Senator McCoy: This new steering has just recirculated it, and you have it in French.

Senator Massicotte: That's the one I read. But it includes your comments, your rebuttal?

Senator McCoy: No, it certainly does not.

Senator Massicotte: Can I get a copy?

Senator McCoy: I would be more than happy to, and I tell you —

The Chair: Would you like the clerk —

Senator McCoy: I feel this strongly about it. If this is the report we contemplate, I want to have a dissenting opinion.

The Chair: It's not a report. It's an analysis of some of what we heard.

Senator McCoy: I still want to have a dissenting report. I don't think it summarizes the testimony properly.

The Chair: Would you like the clerk to distribute your comments that you have prepared?

La sénatrice McCoy : Nous verrons ce que nous avons lorsque nous aurons une analyse bien documentée. Nous pourrions alors voir où sont les lacunes, combler certaines de ces lacunes et peut-être avoir un produit intéressant d'ici juin.

Le président : C'est exactement ce que je voudrais.

La sénatrice McCoy : C'est consigné dans le compte rendu.

Le sénateur Massicotte : Vous avez mentionné un rapport du mois d'avril, ainsi que vos observations. L'a-t-on fait circuler? Pouvons-nous en obtenir une copie?

Le président : On l'a remis à l'ensemble du comité la semaine dernière.

Le sénateur Massicotte : Il a été distribué.

Le président : Oui.

Le sénateur Massicotte : Pouvons-nous en obtenir un autre exemplaire? Oh, c'est le document de la semaine dernière qui venait de vous?

La sénatrice McCoy : Il a été présenté au comité de direction avant la fin de notre séance.

La sénatrice Lankin : On nous l'a fait parvenir.

La sénatrice McCoy : Le nouveau comité de direction vient tout juste de le distribuer de nouveau, et vous avez la version française.

Le sénateur Massicotte : C'est celui que j'ai lu, mais comprend-il vos observations, votre réponse?

La sénatrice McCoy : Non, pas du tout.

Le sénateur Massicotte : Puis-je en obtenir une copie?

La sénatrice McCoy : Je serai très heureuse de vous en remettre une, et je peux vous dire...

Le président : Voulez-vous que le greffier...

La sénatrice McCoy : Cela me tient à cœur. Si c'est le rapport que nous envisageons, je veux un point de vue divergent.

Le président : Ce n'est pas un rapport. C'est l'analyse d'une partie de ce que nous avons entendu.

La sénatrice McCoy : Je veux quand même obtenir un rapport divergent. Je ne pense pas que cela résume correctement les témoignages.

Le président : Voulez-vous que le greffier distribue les observations que vous avez préparées?

Senator McCoy: Yes. We would need to have them translated, but you could do that. Could you have them translated at the library or somewhere? You can double-check the French for us, because we're not quite sure these days. We don't want to offend anybody's sensibilities on that front.

Senator Joyal: I tried to figure out in my mind where we are at and where we could be heading on the basis of what you proposed.

I think to try to summarize the way the situation has evolved, when we're talking about the Westminster model, we're trying to figure out the sense of what would characterize our parliament. When I say parliament, I include the Senate.

I would start with the first element that differentiates our Westminster model from the mother of parliament by the fact that we were no more the Westminster model in its purity because parliamentary supremacy, as you know, has been curtailed with the adoption of the Charter of Rights and Freedoms. We are constitutional democracy; we are not a parliamentary supremacy model of parliament. The powers we have, which the Parliament of Canada detains, are limited by the Charter of Rights and Freedoms. This is a major distinction with the mother of parliament. As you know, Britain is still a parliament whereby the parliament is supreme. We're no more supreme. We exercise our legislative power and the government exercises its executive power within the confines of the Charter of Rights and Freedoms.

As we all know, the Supreme Court has rendered hundreds of decisions under the Charter. I wrote a paper last summer. More than 23,000 cases in Canadian court refer to the Charter since its adoption. It's an astounding number of times that the Charter has been quoted or referred to in court decisions at all levels — the Criminal Code, civil code, common law code. There have been more than 800 decisions from the Supreme Court of Canada through those years referring to the Charter.

This is a situation we have to take into account when we talk about the Westminster model. At the beginning, we're in a different context than the Westminster model. We can't touch that. This is the Constitution. So we are living. Not only are we adjusting to it, but I think we're benefiting from it. This is one of the distinctions of our system.

Then we have an upper chamber, a bicameral parliament, and we have equal power with the other place, except in financial bills to raise taxes. We all know this. We had a discussion last June with the division of the budget bill. This is not what we want to tackle. We don't want to touch the power of the Senate, unless peripherally. As Senator McCoy has said, if we have a conflict of position on a bill with the other place, how will we resolve that issue?

La sénatrice McCoy : Oui. Il va falloir les faire traduire, mais vous pourriez les distribuer. Peut-on les faire traduire à la bibliothèque ou ailleurs? Vous pourriez vérifier le français pour nous, car on n'est jamais certain ces jours-ci. Nous ne voulons pas froisser qui que ce soit.

Le sénateur Joyal : J'ai essayé de déterminer où nous en sommes et la direction que nous pourrions prendre en fonction de ce que vous proposez.

Je crois que pour essayer de résumer la façon dont la situation a évolué, quand nous parlons du modèle de Westminster, nous essayons de comprendre le sens de ce qui caractériserait le Parlement. J'inclus le Sénat quand je dis Parlement.

Je commencerais par le premier aspect qui différencie notre modèle de Westminster de l'ancêtre des parlements, par le fait que nous n'avons plus un modèle de Westminster pur compte tenu, comme vous le savez, de l'adoption de la Charte des droits et libertés, qui a restreint la suprématie parlementaire. Nous avons une démocratie constitutionnelle, pas un modèle de suprématie parlementaire. Nos pouvoirs, c'est-à-dire ceux du Parlement du Canada, sont limités par la Charte des droits et libertés. C'est une distinction importante par rapport au Parlement britannique. Comme vous le savez, au Royaume-Uni, le Parlement exerce encore sa suprématie. Ce n'est plus le cas ici. Nous exerçons notre pouvoir législatif et le gouvernement exerce son pouvoir exécutif conformément à la Charte des droits et libertés.

Comme nous le savons tous, la Cour suprême a rendu des centaines de décisions en s'appuyant sur la Charte. J'ai écrit un article là-dessus l'été dernier. Depuis l'adoption de la Charte, les tribunaux canadiens en ont fait mention dans plus de 23 000 affaires. C'est un nombre impressionnant de citations ou de mentions de la Charte dans des décisions rendues à tous les niveaux : au criminel, en droit civil et en common law. La Charte a été évoquée dans plus de 800 décisions de la Cour suprême du Canada au fil des ans.

C'est une réalité dont nous devons tenir compte lorsque nous parlons du modèle de Westminster. D'entrée de jeu, notre contexte diffère du modèle de Westminster. Nous ne pouvons rien y faire. C'est la Constitution. Nous vivons ainsi. Nous faisons plus que nous y adapter; je crois que nous en profitons. C'est une des particularités de notre système.

Nous avons aussi une Chambre haute, un Parlement bicaméral, et nous avons autant de pouvoir qu'à l'autre Chambre, sauf pour ce qui est des mesures législatives financières et des hausses des impôts. Nous le savons tous. Nous avons eu une discussion en juin dernier concernant une section du projet de loi d'exécution du budget. Ce n'est pas ce à quoi nous voulons nous attaquer. Nous ne voulons pas toucher au pouvoir du Sénat, à moins que ce soit indirectement. Comme l'a dit la sénatrice McCoy, lorsque notre point de vue sur un projet de loi diffère de celui de la Chambre, comment allons-nous régler le problème?

That is an issue we can address in the context of the exercise of the powers that we detain, the Senate detains, versus the ones of the House of Commons. We're not touching that at this stage, except maybe to reflect on how we can address the situation of a Senate that is more affirmative of its capacity to amend or oppose government legislation. This is not what we had decided to focus on.

We know that it is a situation we can refer. So far we have not had a clash, that is, a situation that amounts to a crisis. We may want to reflect upon this at a point in time, but it's not what we have to address immediately.

What we wanted to address immediately, the way I understood our work, is the composition of the Senate. We are in the situation, in our Westminster model, whereby our composition is different than the one in the Lords. We were different at the beginning, on the appointments, because we were divided on a regional basis, which they don't have in Britain. We have a limited number of senators, which they don't have in Britain. Any government can appoint 200 lords, if they want, to swamp the majority in the Lords in order to have its government legislation passed. The lords, of course, also have limited power on financial bills. They can only delay, and the government reasserts its supremacy in terms of budgetary measures.

So we are in a different context in terms of composition. As far as I understood it from the witnesses we had through video, in the Lords they have political parties. In fact, they have four political parties, plus the cross-bench, which more or less serves as a go-between for all those parties.

We realize that in Canada we are in a different setting. We still have parties in the Senate. We have the official opposition in the Senate; we have the independent Liberals, another group, even though it's not affiliated with a national party; and we have an increasing number of independents, to the point where the balance is going to be tilted. We all know that. We see the appointments. We have a different dynamic of composition inside the chamber.

Again, the approach we have wanted to focus on is to make sure these changes of composition in terms of the day-to-day work of the Senate — within the confines I have described, very roughly — are effective and that in fact the Senate benefits from that change in the context of the independence of the institution, as the Supreme Court has ruled in its reference in 2014.

It seems to me that, as Senator Eggleton appropriately mentioned, the first deadline we have to address is how to integrate those groups within the daily workings of the Senate. We have been able, through discussion and negotiation, to reshape the committee's work, to reduce the number, and so on,

C'est une question que nous pouvons aborder dans le contexte de l'exercice des pouvoirs que nous possédons, que le Sénat possède, par rapport à ceux de la Chambre des communes. La question n'est pas abordée à ce stade-ci, sauf peut-être pour réfléchir à la façon d'avoir un Sénat plus affirmatif dans sa capacité de modifier des mesures législatives ou de s'y opposer. Ce n'est pas là-dessus que nous avons décidé de mettre l'accent.

Nous savons que c'est une situation que nous pouvons citer. Il n'y a pas eu d'affrontement jusqu'à maintenant, c'est-à-dire une situation qui se transforme en crise. Nous pourrions vouloir y réfléchir à un moment donné, mais ce n'est pas la question à résoudre dans l'immédiat.

Ce que nous voulons régler immédiatement, d'après ce que je comprends de notre travail, c'est la question de la composition du Sénat. Compte tenu de notre modèle de Westminster, la composition de notre Chambre diffère de celle de la Chambre des lords. Auparavant, les nominations étaient différentes, car la répartition était régionale, ce qu'ils n'ont pas en Grande-Bretagne. De plus, nous avons un nombre limité de sénateurs, ce qui n'est pas le cas en Grande-Bretagne. Un gouvernement peut nommer 200 lords, s'il le souhaite, pour renverser la majorité et faire adopter une mesure législative. Bien entendu, les lords ont également un pouvoir limité à l'égard des mesures législatives financières. Ils peuvent seulement retarder leur adoption jusqu'à ce que le gouvernement réaffirme sa suprématie sur le plan budgétaire.

Notre contexte est donc différent sur le plan de la composition. D'après ce que j'ai compris en écoutant les témoins qui ont comparu par vidéoconférence, des partis politiques sont représentés à la Chambre des lords. En fait, il y en a quatre, auxquels s'ajoute le groupe des non-inscrits, qui sert en quelque sorte d'intermédiaire entre les différents partis.

Nous nous rendons compte que le contexte est différent au Canada. Nous avons encore des partis au Sénat. Nous avons l'opposition officielle; les libéraux indépendants, qui constituent un autre groupe, même s'ils ne sont pas affiliés à un parti national; et un nombre croissant d'indépendants, au point où l'équilibre sera rompu. Nous sommes tous au courant. Nous voyons les nominations. Au Sénat, la dynamique de composition est différente.

Encore une fois, notre approche consistait à nous assurer que ces changements en matière de composition, par rapport aux activités quotidiennes du Sénat — selon les limites générales que j'ai décrites —, sont efficaces et que le Sénat peut en profiter dans le contexte de son indépendance, comme l'a jugé la Cour suprême dans sa référence de 2014.

Comme l'a bien souligné le sénateur Eggleton, je crois que notre premier objectif est de définir comment intégrer ces groupes aux activités quotidiennes du Sénat. Grâce à des discussions et à la négociation, nous avons réussi à restructurer les activités du comité et à réduire le nombre de membres,

and to have the committee system restarted on the rail; and, so far, the committees work.

Then the question is how we could structure the work in terms of making sure that one of the essential features of the Westminster model, which is that the government proposes and then somebody opposes, scrutinizes and makes alternative proposals, if need be, or if it's seen to be wanted. That's what we wanted to address in revisiting the Westminster model in this paper.

I reread it very quickly. It was produced in May. Six months is a good period to reflect upon. I'm happy to add the point I have made, namely, that we are parliamentary. I quote the Supreme Court of Canada:

. . . the Canadian system . . . was transformed to a significant extent from a system of Parliamentary supremacy to one of constitutional supremacy.

That's the Supreme Court in a decision by Justice Dickson, which has been restated in 2015 in the Supreme Court reference, so the Supreme Court is still of that view.

It is, to me, an important element of our job, because if we have limits to our power, then we need to understand those limits and we might want to make sure that we embody those limits in our daily debate, discussion, analysis, reflection and whatnot.

To come back to this paper, it essentially focuses on how we should structure our work in a more efficient way if we feel we can adjust it to the present composition. The present composition is what it is. There is an official opposition that has been recognized for 150 years; there is another party that is still there, which might fade into the air at a point in time because the numbers might be depleted; and there's a larger number of independents. How can we structure our work in the context, as I say, of the independents and the efficiency we want to achieve within the powers we have? This seems to me to be the conundrum that we have to address.

As I repeatedly stated, I have the French mentality and I was educated in the French system of law, but I support the pragmatic approach of the British system. We have had it since 1791 in this country. It's a long time. We had the Constitution before Confederation in 1867. We have been able to adjust to the needs and diversity of Canada. We see it daily in our debates and in government legislation.

It seems to me that we can reflect on what might happen in three or four years, but let's look at what we have now and how we can adjust our way of thinking and the structuring of our work such that we take into account the changes and

notamment, de façon à remettre le comité sur ses rails. Jusqu'à maintenant, cela fonctionne.

Donc, nous en sommes à définir la structure de nos activités de façon à nous assurer de respecter l'une des caractéristiques essentielles du modèle de Westminster, soit que le gouvernement propose et que quelqu'un d'autre oppose, examine minutieusement et propose des solutions de rechange, au besoin ou si c'est souhaité. C'est ce que nous voulions aborder dans ce rapport sur notre réexamen du modèle de Westminster.

J'ai relu très rapidement le rapport. Celui-ci a été produit au mois de mai. Six mois, c'est une bonne période de réflexion. Je tiens à réitérer un point que j'ai déjà soulevé, soit que nous sommes des parlementaires. Je vous cite la Cour suprême du Canada :

[...] l'adoption de la Charte avait fait passer le système canadien de gouvernement de la suprématie parlementaire à la suprématie constitutionnelle.

Cet extrait est tiré d'une décision du juge Dickson, de la Cour suprême, position qui a été réaffirmée en 2015 dans la référence de la Cour suprême. Donc, la Cour suprême maintient ce point de vue.

À mon avis, il s'agit d'un élément important de notre travail, car nos pouvoirs sont limités. Nous devons comprendre ces limites. Nous voudrions peut-être nous assurer de respecter ces limites dans le cadre, notamment, de nos discussions, analyses, réflexions et débats quotidiens.

Pour revenir au rapport, celui-ci porte essentiellement sur la façon de structurer nos activités afin d'être plus efficaces si nous croyons être en mesure d'ajuster nos activités en fonction de la composition actuelle. La composition actuelle est ce qu'elle est. Il y a une opposition officielle reconnue depuis 150 ans; il y a un autre parti qui risque de disparaître si le nombre de ses membres continue de baisser; et il y a un grand nombre d'indépendants. Comme je le disais, comment pouvons-nous structurer nos activités dans ce contexte en tenant compte des sénateurs indépendants pour être efficaces selon les pouvoirs que nous avons? Je crois que c'est l'énigme que nous devons élucider.

Comme je l'ai répété à maintes reprises, j'ai une mentalité française et j'ai été éduqué dans le droit français, mais j'appuie l'approche pragmatique du système britannique. Nous avons adopté ce système en 1791. C'était il y a longtemps. Nous avons adopté la Constitution avant même la Confédération de 1867. Nous avons réussi à nous ajuster en fonction des besoins du pays et de la diversité du peuple. Nous le voyons quotidiennement dans nos débats et les mesures législatives du gouvernement.

Nous pouvons réfléchir à ce qui pourrait se produire dans trois ou quatre ans, mais, à mon avis, nous devons nous pencher sur la situation actuelle et réfléchir à la façon d'ajuster notre façon de faire et de structurer nos activités pour tenir compte de ces

incrementally benefit from what we already have. I'm not at all in a position to say that, one day, in the year 2030, parties will have disappeared in the Senate. We can do our actuarial calculation — Senator Massicotte is good at that — and predict when all the parties will have disappeared in the chamber, provided that this scenario will happen and that election will produce that turnover and whatnot. However, I think that at the end we will not have achieved any more progress in terms of the deadlines that confront us now.

I'm open to reflecting on a different way of exercising our powers and how we can organize our work, as Senator McCoy has said. I'm open to discussing and reviewing that anytime. It's just to be sure that we understand very clearly where we are and what is possible. What is possible is the proposal of Senator Eggleton. We have been able, through negotiations, to come to a consensus whereby the committees are back and everybody has the capacity to work on it. There are still some adjustments to be made, but when we open the door of the Senate, it works. We're not in a position where everything is stuck. As Senator Dean is considering, maybe we could think of restructuring the debate on bills. It's a possibility, as I say, within the confines of what we have now.

I'm not ready to say, "Let's be in a scenario whereby the parties will have disappeared." Maybe one day the Senate will be there. Maybe the youngest senators who have been appointed will still be there at that time. I will be long gone, and so will some of you. However, on the whole, I don't think we will be making progress, especially on the basis of the reports that are still on the Order Paper.

Let's take, for instance, the appointment of the Speaker. In my opinion, that would give a larger basis for the independence of the institution. It would strengthen, in my opinion, the institution. It would not change an iota of the Constitution, which I hold dearly, if we proposed three or four names to the Prime Minister in terms of recommending a Speaker. It would not change a comma of the Constitution.

However, we seem to not be moving on this. It's an easy one, in my opinion. Do you want to maintain the executive stronghold on that position; yes or no? What limits does it impose on the Senate's work and on the capacity of the Senate to come to conclusions on bills and policy issues? We can reflect on that, but it seems to me there are some elements of proposals that are within the structure that we have had which has served us well so far that can be improved, no doubt. We are in a changing nature. There is, as I say, a larger number of senators. They are all welcome. We try to adjust and work collegially together with respect to the structure that is there and, in my opinion, it's the way to go forward.

changements et améliorer progressivement la situation actuelle. Je ne peux pas vous dire qu'en 2030 les partis auront disparu du Sénat. Nous pouvons faire des calculs actuariels — le sénateur Massicotte est bon pour cela — et tenter de prédire quand les partis auront disparu du Sénat, pourvu que ce scénario se concrétise et que l'élection entraîne une rotation des membres. Toutefois, je crois qu'au bout du compte, nous n'aurons fait aucun progrès par rapport aux échéances que nous avons.

Je suis ouvert à ce que nous réfléchissions à différentes façons d'exercer nos pouvoirs et d'organiser nos activités, comme l'a dit la sénatrice McCoy. Je suis ouvert à ce que nous en discutons à n'importe quel moment et à ce que nous examinons la situation. Toutefois, nous devons très bien comprendre où nous en sommes et quelles sont les possibilités. Une des possibilités, c'est ce que propose le sénateur Eggleton. Grâce à la négociation, nous avons réussi à dégager un consensus permettant aux comités de poursuivre leurs travaux et à tous les sénateurs de pouvoir y participer. Il reste encore des ajustements à apporter, mais le Sénat fonctionne. Nous ne sommes pas coincés. Comme le propose le sénateur Dean, peut-être devrions-nous songer à restructurer le débat sur les mesures législatives. Comme je l'ai dit, il s'agit d'une possibilité, étant donné les limites que nous devons respecter.

Je ne suis pas prêt à travailler à partir d'un scénario où les parties n'existent plus au Sénat. Peut-être que ce scénario se concrétisera un jour et peut-être que les sénateurs les plus jeunes seront encore ici à ce moment. Personnellement, j'aurai déjà quitté depuis longtemps, comme certains d'entre vous. Toutefois, dans l'ensemble, je ne crois pas que nous réaliserons des progrès, notamment si l'on tient compte des rapports qui figurent encore au Feuilleton.

Prenons, par exemple, la nomination du Président. À mon avis, cela permettrait à notre institution d'être plus indépendante et plus forte. Le fait de proposer trois ou quatre noms au premier ministre pour le poste de Président ne changerait rien à la Constitution, qui me tient à cœur. Cela ne changerait absolument rien.

Cependant, nous ne semblons pas faire de progrès à ce chapitre. À mon avis, c'est une question simple. Souhaitons-nous, oui ou non, conserver le pouvoir décisionnel que nous avons pour ce poste? Dans quelle mesure cela limite-t-il le Sénat dans ses activités et sa capacité à se prononcer sur des projets de loi et des questions stratégiques? Nous pouvons y réfléchir, mais je crois que certaines propositions pourraient fonctionner dans le cadre de la structure actuelle qui nous a si bien servis jusqu'à maintenant, mais qui peut certainement être améliorée. Nous avons amorcé un processus de changement. Comme je l'ai déjà dit, les sénateurs sont plus nombreux. Les nouveaux sont tous les bienvenus. Nous tentons de nous ajuster et de travailler de façon

I would really rather more, as I say, concentrate on the basis of the fact that when we want to have a debate, somebody has to have a different view than another one if we want to really have a debate.

Senator McCoy: At least one.

Senator Joyal: Yes. That's why I think it's important in a Westminster model where there are different views on an issue, how we can structure the expression of those different views to make sure we get to the bottom of the issue.

The Chair: Absolutely right.

Senator Joyal: That is it essentially, and somebody has to have that job somewhere. I'll use my case, if you want. Not all the bills move me. There are bills where I say let those bills be discussed by other senators. There are bills for which I feel strongly so I'm ready to put my skates on and get my hockey stick and say we're going to debate this one. On others, they are not my cup of tea and I can't be everywhere at the same time so I feel someone else will do that job. But how to be sure that's going to be done, that for each and every issue the system will provide that there will be somebody there to push the issue in the other direction to see if where we are going is really complete and should be supported unanimously.

That's where I feel that we have to think around and that's what I could propose on the basis of this document.

Senator McCoy: I would underline the question he is putting on the table and say that that is the question we should be addressing, and if we put that as the question for a discussion paper for June and then assemble our evidence around it, then we probably will be further down the path, but that's the essential question. Not what is the Westminster system, which was the other question asked for this paper. Some of the same evidence will be useful, but the question you just iterated, if it's caught now and forever in our recording system, if we could take that, hand it off to the analysts and say now write a paper around what the witnesses have told us that is useful, that would be very helpful.

Senator Eggleton: The paper we have in front of us is intended to summarize the evidence before this committee on the overall question of how we fit into the Westminster system. I realize Senator McCoy says she thinks there needs to be some changes in it and that's fair enough. However, it outlines the arguments we have and some of the arguments we're stuck on, things like the characteristics of the traditional system, the government, the opposition, adversarial system, and the question of whether we should have an official opposition. All of these

collégiale dans la structure actuelle et, à mon avis, c'est la marche à suivre.

Comme je l'ai dit, je préférerais que nous nous concentrions sur le fait que lorsqu'il y a un débat, il doit y avoir des points de vue opposés, sans quoi, ce n'est pas vraiment un débat.

La sénatrice McCoy : Au moins un.

Le sénateur Joyal : Oui. C'est la raison pour laquelle, selon moi, il est important dans un modèle de Westminster où il y a des divergences d'opinion sur une question de trouver une façon de structurer l'expression de ces points de vue divergents afin de pouvoir aller au fond des choses.

Le président : Vous avez tout à fait raison.

Le sénateur Joyal : C'est essentiellement ma position. Quelqu'un doit pouvoir faire ce travail. Je vais me prendre comme exemple. Ce ne sont pas tous les projets de loi qui me touchent. Dans certains cas, je laisse d'autres sénateurs discuter des mesures législatives proposées. Certains projets de loi me tiennent à cœur et je suis prêt à lacer mes patins et à me joindre à la partie. D'autres ne sont pas vraiment mon genre. Je ne peux pas être partout à la fois, donc je laisse d'autres sénateurs faire ce travail. Par contre, comment nous assurer que cela soit possible, que, pour chaque question abordée, le système permette à quelqu'un d'orienter le débat dans une autre direction pour voir si celle-ci couvre tous les points soulevés et elle peut obtenir un soutien unanime?

C'est à cela que nous devons réfléchir et c'est ce que je propose pour ce document.

La sénatrice McCoy : Je tiens à souligner ce que propose le sénateur et dire que c'est ce que nous devrions examiner, soit que si nous choisissons de créer un document de discussion sur cette question pour le mois de juin et de réunir des éléments d'information, nous serons probablement plus avancés. Cependant, c'est là la question, et non le système de Westminster sur lequel porte en partie ce document. Certains des éléments d'information déjà recueillis seront utiles, mais la question que vous soulevez, si elle a été enregistrée par nos appareils, pourrait être confiée aux analystes afin qu'ils rédigent un document en s'appuyant sur les témoignages utiles que nous avons entendus. Cela serait très utile.

Le sénateur Eggleton : Le document que nous avons devant nous vise à résumer les éléments d'information dont dispose le comité sur la question générale de notre place dans le système de Westminster. Je comprends que la sénatrice McCoy croit que des changements sont nécessaires dans ce système. Toutefois, ce document concerne les discussions que nous avons eues et certains points sur lesquels nous n'avancions pas, comme les caractéristiques du système traditionnel, le gouvernement, l'opposition, le système contradictoire et la question à savoir s'il

different things are divisive issues for us and they're not issues that we will readily be able to settle.

There is one thing here in this document perhaps we should talk about that might help in the way forward and that's section D, which deals with a business organizing committee. That way if we talk about that and see if we can find a formula — it starts on page 15 and goes to page 20 — if we can talk about how we can better organize our business, we might find some common ground. We're not going to find common ground on whether we have an official opposition or not, or whether a government representative or this or that, but I think that is one area we can move forward with doing something that could be quite useful.

I would suggest we focus on that.

The Chair: I take your comments very well, actually, and I see that issue as the heart of the second paper. I think we need a first paper to clear the air on Westminster, to establish that indeed we do have a Westminster system and that it is adaptable, because we have divisions in our chamber and we have concerns and worries. If we can get a clear statement from this committee on topics like that —

Senator Eggleton: I think we can easily say we are part of the Westminster system. We have a different model from the House of Lords or some of the other chambers, but that's a general characteristic of upper houses in the Westminster system. It's the lower houses that are more common. Even in this paper one of the witnesses made that point, that really it's in the lower house that the Westminster system is enconced.

But to make that statement, by itself, it's ten lines on a page, maybe. If we're going to go into all the issues — opposition, no opposition, this and that — those are all divisive things. Those are things where we're not going to come to some agreement so I'm not sure of the value of doing that. If you want to make a simple statement, we're in the Westminster system, we're part of it, yes, we have Canadian characteristics to it.

The Chair: It's not that simple because we have to also show through looking at outside models, such as Australia and a few others, that the Westminster system is adaptable to local —

Senator Eggleton: How is that going to move the agenda forward on anything?

The Chair: If we can unite around that, it will be a springboard or foundation to what we do next.

devrait y avoir une opposition officielle. Ce sont toutes des questions qui divisent et que nous ne sommes pas prêts de régler.

Il y a un point dans ce document dont nous devrions parler et qui pourrait nous aider à faire des progrès, soit celui soulevé à la section D : le comité organisateur des travaux. Si nous pouvons en discuter et trouver une formule — la question est abordée à la page 17 jusqu'à la page 21 —, nous pourrions discuter de la façon d'améliorer l'organisation de nos travaux et trouver un terrain d'entente à ce sujet. Nous n'arriverons pas à nous entendre sur la question à savoir s'il doit y avoir une opposition officielle ou sur la question du représentant du gouvernement, notamment, mais je crois que cette question pourrait nous aider à aller de l'avant et à améliorer notre situation.

Je propose que nous nous concentrons sur cette question.

Le président : Je prends bien note de vos commentaires et, en fait, je crois que cette question devrait être au cœur du second rapport. À mon avis, le premier rapport est nécessaire pour mettre les choses au clair concernant le système de Westminster et pour établir que nous fonctionnons effectivement selon le modèle de Westminster, un modèle qui peut être ajusté, car nous avons, au sein de la Chambre, des divisions et des préoccupations. Si nous pouvons obtenir une déclaration claire de la part du comité sur ce genre de sujets...

Le sénateur Eggleton : Je crois que nous n'avons aucune difficulté à dire que nous fonctionnons selon le modèle de Westminster. Notre modèle diffère de celui de la Chambre des lords ou de certaines autres Chambres, mais il s'agit d'une caractéristique générale des Chambres hautes dans le modèle de Westminster. Ce sont les Chambres basses qui sont plus courantes. On voit dans ce rapport qu'un témoin a souligné que ce sont en réalité les Chambres basses qui sont bien installées dans le système de Westminster.

Cependant, une telle déclaration, ce n'est qu'une dizaine de lignes sur une page. Si nous souhaitons aborder toutes ces questions — l'opposition, l'absence d'une opposition, ceci ou cela... Ce sont toutes des questions qui divisent et sur lesquelles nous n'arriverons pas à nous entendre. Donc, je ne vois pas quelle est l'utilité d'aborder ces questions. Si l'on souhaite simplement faire une déclaration, d'accord; nous faisons partie du système de Westminster, mais notre modèle comporte des caractéristiques canadiennes.

Le président : Ce n'est pas si simple, car nous devons également démontrer, en utilisant d'autres modèles, comme celui de l'Australie, notamment, que le système de Westminster peut être ajusté...

Le sénateur Eggleton : Comment cela nous aidera-t-il à faire progresser les choses?

Le président : Si nous pouvons trouver un terrain d'entente sur la question, cela servira de base aux prochaines étapes.

Senator Stewart Olsen: I was happy with your presentation and I thought, great, we'll go forward, and now we're back down into the weeds again.

I agree with Senator Eggleton. We really do have to hive down. I think we're going to have to make adjustments. There are a couple of things that I really feel we have to come to some agreement, some terms with, on the independents. I will make the statement that the committees having changed and everything, that had really nothing to do with this committee. It was a decision of the three leaders, or the leaders of the various groups who did that.

I'm not sure the committee should be suggesting changes based on what other countries are doing. I think we're unique in this country and I think we should be the masters of our own ship.

I would like to hear from independents coming on who are new on how they think this can work. The huge problem we have is the appointments to the independents, because they come from prime ministers who have a partisan base will, of necessity, reflect that partisan base. I'm not sure how we can ever have opposition unless it's designated. I think we have to come to terms with that. We have to address legislation on both sides, in favour and against.

I think we really have to get a basic acceptance that that's how you debate legislation. I'm open to seeing other ways of doing it; I just can't see other ways of doing it and that's maybe because I've been too long in this one system. I don't see a problem with that. I don't see a problem with having an opposition and not having an opposition. Pros and cons are how we function in life.

We're getting into weeds. We're talking about things that we'll never move forward on unless we start to get some basic acceptance of the facts here. I don't know how we're going to go, but I don't want to hear from witnesses from Australia and Britain. I don't care what they do.

I want to hear from our own people. We are what we are. We are a part of this institution. We have new people and older people, and that's not age. We have to move our own ship forward. I really don't care what happens in England.

I might be full of it, but we're going to have to come to terms and stop talking in circles. I'm so tired of this. Please, let's move forward on a basis of acceptance of our new situation and work our way through it. If we can just get one agreement that there has to be an opposition to the presentation from the government of their bills. In the next government, it may not be the same government. We have to deal with that — an acceptance of "here

La sénatrice Stewart Olsen : Votre présentation m'a plu. Je me suis dit, excellent, nous progressons. Maintenant, nous nous retrouvons à nouveau coincés dans les mauvaises herbes.

Je suis d'accord avec le sénateur Eggleton. Nous allons devoir faire des ajustements. À mon avis, il y a quelques points sur lesquels nous devons nous entendre avec les indépendants. À mon avis, notre comité n'a rien à voir avec les changements apportés aux autres comités. Ces changements ont été apportés selon le commun accord des trois dirigeants ou des dirigeants des divers groupes.

Je ne crois pas que le comité devrait proposer des changements en fonction de ce qui se fait ailleurs. Nous sommes uniques et nous devons demeurer les maîtres de notre propre destinée.

J'aimerais connaître l'opinion des nouveaux sénateurs indépendants sur la façon dont les choses devraient fonctionner. Un problème important avec lequel nous devons composer, c'est quels sénateurs indépendants nommer, car ils ont été nommés par des premiers ministres et feront nécessairement preuve de partisanerie. J'ignore comment nous pouvons avoir une opposition si celle-ci n'est pas désignée. À mon avis, c'est une chose que nous devons accepter. Nous devons examiner des mesures législatives et débattre le pour et le contre de celles-ci.

À mon avis, nous devons accepter à la base que c'est ainsi que les mesures législatives doivent être débattues. Je suis ouverte à l'idée d'examiner d'autres façons de faire, mais je ne vois aucune autre possibilité. Peut-être est-ce parce que je travaille dans ce système depuis si longtemps. Je ne vois aucun problème avec notre système. Je ne vois aucun problème à ce qu'il y ait une opposition ou à ce qu'il n'y ait pas d'opposition. Les avantages et les inconvénients font partie de la vie.

Nous nous enfonçons dans la mauvaise herbe. Nous discutons de choses qui n'avanceront jamais, à moins que nous acceptions les faits. J'ignore où nous en arriverons, mais je ne tiens pas à entendre des témoins de l'Australie ou de l'Angleterre. Ce qu'ils font là-bas, cela m'est égal.

Je veux entendre les gens d'ici. Nous sommes qui nous sommes. Nous faisons partie de cette institution. Nous avons de jeunes sénateurs et d'autres qui sont ici depuis plus longtemps, et cela n'a rien à voir avec l'âge. Nous devons guider notre propre destinée. Cela m'est égal ce qui se fait en Angleterre.

J'exagère peut-être, mais nous allons devoir accepter les faits et cesser de tourner en rond. J'en ai assez. Acceptons notre nouvelle situation et trouvons des façons de nous ajuster pour aller de l'avant. Convenons simplement qu'il doit y avoir une opposition lors de la présentation des projets de loi du gouvernement. Le prochain gouvernement sera peut-être différent. C'est une chose avec laquelle nous devons composer

you have the people who are opposed and here you have the people who are in favour.”

What I'd love to see is some of the independents taking an oppositional view and perhaps presenting an oppositional view to legislation, as well —

Senator Lankin: You haven't seen that?

Senator Stewart Olsen: No, not in a formal way. I would like to see some of them be critics to bills. We have to test our boundaries and come forward with new ways. If we don't open our minds to the new ways, we're going to be mired in dissent and people will lose interest.

Anyway, I'm sorry to have unloaded, Senator Massicotte, but honestly, I do want to see a way forward. I think there are positive ways forward if we open our minds.

[*Translation*]

Senator Maltais: Since I am a new member of this committee and I only received the documents this morning, I will certainly not ask questions on the content.

There is much discussion about the Westminster model. If I understand correctly, Westminster is in reality a constitutional monarchy. Have we checked how things are done elsewhere in the world, in other constitutional monarchies? I ask this question because basically what we are looking for are rules that will help the Senate function more efficiently. It's that simple.

Is the House of Commons interested in modernizing the Senate?

[*English*]

The Chair: Those are both very good questions.

Next on the list is Senator Dean.

Senator Dean: Thank you, chair. I'll be very brief. I'd like to follow up on some things that I think were implicit in what Senator McCoy said — certainly Senators Joyal and Eggleton.

We have unearthed and heard some evidence on some big-ticket questions, including should there be an official opposition. These aren't going to be sorted out quickly. Perhaps they should be raised and discussed, though.

There will be longer-term issues — important issues for us to consider — with aspirational goals. There are aspirational goals there, but we must also focus on what we can achieve relatively

— accepter qu'il doit y avoir des gens qui s'opposent aux mesures législatives, et d'autres qui les appuient.

Ce que j'aimerais, c'est que certains sénateurs indépendants adoptent des points de vue contradictoires sur les mesures législatives et qu'ils les expriment, et que...

La sénatrice Lankin : Vous ne l'avez pas remarqué?

La sénatrice Stewart Olsen : Pas de façon officielle, non. J'aimerais que certains d'entre eux critiquent les projets de loi. Nous devons tester nos limites et trouver de nouvelles façons de faire. Si nous ne nous ouvrons pas à de nouvelles possibilités, nous allons nous embourber dans la dissidence et les gens perdront intérêt.

Quoi qu'il en soit, je suis désolée de m'être emportée, sénateur Massicotte, mais honnêtement, je veux que les choses changent. Je pense qu'elles peuvent changer positivement si nous nous ouvrons l'esprit.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Comme je suis un nouveau membre de ce comité et que je n'ai reçu les documents que ce matin, je ne poserai certainement pas de questions sur le contenu.

On parle beaucoup du modèle de Westminster. Si je comprends bien, Westminster est en réalité une monarchie constitutionnelle. Est-ce qu'on a vérifié comment cela fonctionne ailleurs dans le monde, dans les autres monarchies constitutionnelles? Je pose la question, parce qu'au fond, ce qu'on recherche, ce sont des règles qui favoriseront un fonctionnement plus efficace du Sénat. Ce n'est pas plus compliqué.

Est-ce que, du côté de la Chambre des communes, il y a un appétit pour la modernisation du Sénat?

[*Traduction*]

Le président : Ce sont deux très bonnes questions.

Le prochain intervenant sur la liste est le sénateur Dean.

Le sénateur Dean : Merci, monsieur le président. Je serai très bref. J'aimerais revenir à ce qu'a dit de manière implicite la sénatrice McCoy et à ce qu'ont dit sans équivoque le sénateur Joyal et le sénateur Eggleton.

Nous avons entendu et creusé les témoignages sur quelques grandes questions, comme celle de savoir s'il devrait y avoir une opposition officielle. Il n'y aura pas de réponse rapide à ce genre de question, mais il est peut-être bon d'en discuter.

Il y aura aussi des enjeux à long terme, des questions importantes à pondérer, et des aspirations. Nous avons des aspirations, mais nous devons aussi nous demander ce que nous pouvons accomplir à relativement court terme, c'est-à-dire ce qui

quickly — the things that are doable and around which we can demonstrate forward momentum and progress.

I'm going to jump onto the emerging bandwagon of better planning and management of debates. I'm glad to see at this table that several people are there before me. That's something we can and must do. I've talked previously here about looking at the Senate from outside at the assisted medical assistance in dying debates and the way they were structured. I know that was under certain constraints, but most organizations — and we are an organization — when they find a winning proposition that works well with their clients and customers — citizens — that attracts positive attention to their organization, they look to replicate it, regardless of how they got there, time constraints imposed by courts or whatever.

When they find things that work well internally and that they are told work well externally, they look to replicate them. That's what we would be doing here in thinking about either a business management committee or the sort of approach that I've suggested for a piece of legislation in the Senate right now.

We can move quickly on this. It would benefit from the short-term support of this committee. I don't think it needs another several months' study. We have the ability to experiment. We have the ability to be innovative, albeit within a contained way, and to do some things that would give more rigour, quality, predictability and transparency to our debates, and that would invite others into the work we do in the Senate. That's all.

You know I'm an advocate for this. I learned about this innovation from this committee and from the work that was done by some of the people at this table. I was struck by it from without. I was delighted to find that it was being discussed here. I just don't want it to be left alongside the longer-term questions — pulled down by some of the longer-term questions. I would like it to be called out and given special focus. I'd like us to put some momentum behind this one, because there are short- to medium-term benefits for us as senators and those outside the place who understand and want to participate in what we do.

I've gone on too long, but you get the point.

The Chair: Most of us around the table basically agree with what you're saying.

With regard to the current analysis before you, do you see that as assisting at all the launch pad and becoming the launch pad for your discussion?

est faisable, qui pourrait nous donner un élan et nous permettre d'avancer.

Je vais suivre le mouvement en faveur d'une meilleure planification et gestion des débats. Je suis content de voir que je ne suis pas le premier à m'y joindre ici. C'est une chose que nous pouvons et que nous devons faire. J'ai déjà dit qu'il fallait regarder le Sénat de l'extérieur et analyser les débats que nous avons eus sur l'aide médicale à mourir, la façon dont ils étaient structurés. Je sais que nous avons certaines contraintes, mais la plupart des organisations — et le Sénat est une organisation — cherchent à reproduire les solutions gagnantes qui semblent bien fonctionner pour leurs clients et leurs consommateurs, les citoyens, les solutions qui attirent de l'attention positive envers l'organisation, quel que soit le processus duquel elles sont nées, les contraintes de temps imposées par les tribunaux ou quoi que ce soit d'autre.

Quand une organisation trouve une formule qui fonctionne bien à l'interne et qui semble bien fonctionner à l'externe aussi, elle cherche à la reproduire. C'est ce que nous ferons ici en réfléchissant à la constitution d'un comité de gestion des travaux, par exemple, ou au genre d'approche que j'ai proposé dans le contexte d'un projet de loi actuellement à l'étude au Sénat.

Nous pourrions adopter cette mesure rapidement, et elle bénéficierait de l'appui à court terme de ce comité. Je doute qu'il faille l'étudier encore plusieurs mois. Nous pourrions en faire l'essai. Nous pouvons faire preuve d'innovation, bien que de façon contenue, et prendre des mesures qui donneraient plus de rigueur, de qualité, de prévisibilité et de transparence à nos débats. Cela attirerait également l'attention d'autres personnes envers les travaux du Sénat. C'est tout.

Vous savez que je suis pour cette formule. J'ai entendu parler de cette nouvelle façon de faire à ce comité, grâce au travail de certaines personnes présentes autour de la table aujourd'hui. J'ai été frappé par cette idée venue de l'extérieur. J'ai été ravi de constater qu'on en discutait ici. Je ne voudrais pas que cette solution se perde parmi les grandes réflexions à long terme, qu'elle soit mise au rancart parmi les autres questions. J'aimerais qu'on s'y attarde spécialement. J'aimerais lui donner un élan, parce qu'elle comporterait bien des avantages à court et à moyen termes, pour nous, les sénateurs, comme pour toutes les personnes de l'extérieur qui comprennent ce que nous faisons et souhaitent y participer.

J'ai déjà pris trop de temps, mais vous comprenez ce que je veux dire.

Le président : La plupart des personnes autour de la table sont essentiellement d'accord avec ce que vous dites.

À la lumière de l'analyse qui vous est présentée, croyez-vous que ce pourrait être la rampe de lancement de toute cette discussion?

Senator Dean: I do. Chair, we've heard some terrific testimony. We heard from Thomas Hall a made-in-Canada proposal. We can go to London and hear from people in London and Scotland, and we can hear from people in Finland. But what I've heard in the world of organizational reform, particularly in a public sector context — and I think it's true for most sectors — is that an idea that comes from close to home, our own backyard, is one that we can all relate to. We certainly had such an idea from Thomas Hall.

I think our work has been done on this one. I think this model has been practised in the medical assistance in dying debate and been seen to work. It is not theoretical; it is being done and being done well.

I don't know what the precise model is. I'm not tying this discussion to any particular piece of legislation in the Senate. I'm saying that I think most of us agree it's the right thing to do. I'm sure that, given the talent around this table, among our colleagues in the Senate Chamber and from those fantastic, thoughtful and experienced professional staff who support us, that we can get this moving and make it work. In doing so, we won't just do our work in a better way, but in a way that seems to be better by Canadian citizens.

The Chair: The next person on my list is Senator McCoy. It strikes me that perhaps that was taken care of in your response to Senator Joyal.

Senator McCoy: No. I particularly like the practical approach that I thought we were headed in before that I think we're being encouraged to look at again.

I, for one, would certainly endorse taking what Senator Dean has suggested and putting a little bit more flesh on the bones, if you like, and actually getting some input from COPO and really focusing it on the question that Senator Joyal has posed and doing a pilot project. Then, we would have two experiences. How could we extrapolate that to a more sustainable practice so that we could actually begin to manage the business?

Wouldn't it be wonderful if we didn't all have, at the end of June, just before St. Jean-Baptiste Day, frazzled nerves and, just before Christmas time, frazzled nerves and the family Christmas gifts still not purchased because we're still running around trying to get things out the door here? That has become such a habit and yet is surely a sign of bad management, that kind of traffic jam, if I can put it that way.

I would heartily endorse taking a practical way forward and seeing what we come up with, and let's frame it up. It seems to me you wrote an article or an op-ed to that effect. You called it "Super Scrolls." What it is is really an evolution of something

Le sénateur Dean : Tout à fait. Monsieur le président, nous avons entendu des témoignages très inspirants. Nous avons entendu de Thomas Hall une proposition toute canadienne. Nous pourrions aller à Londres, pour entendre des propositions de Londoniens et d'Écossais, comme nous pourrions aller écouter les Finlandais, mais d'après ce que j'entends dans l'univers de la réforme organisationnelle, particulièrement dans le secteur public (et je pense que cela vaut pour la plupart des secteurs), quand une idée naît près de nous, dans notre propre cour, il est facile de se l'approprier. C'est exactement le genre d'idée que nous a soumise Thomas Hall.

Je pense que nous avons fait tout ce que nous avons à faire à ce sujet. Je pense que ce modèle a été mis en pratique dans le débat sur l'aide médicale à mourir, qu'on l'a vu à l'œuvre. Il n'est pas que théorique : il est réaliste et fonctionne très bien.

Je ne sais pas quel est le modèle précis. Je ne lie pas cette discussion à un projet de loi à l'étude au Sénat. Je dis simplement que la plupart d'entre nous semblent d'accord pour dire que c'est la bonne chose à faire. Je suis certain que compte tenu de tout le talent qu'on trouve autour de cette table, parmi nos collègues du Sénat et tout le personnel fantastique, réfléchi, professionnel et chevronné qui nous appuie, nous pouvons faire de cette idée une réalité. Ce faisant, non seulement pourrions-nous mieux faire notre travail, mais nous pourrions le faire d'une façon qui semble mieux servir les citoyens canadiens.

Le président : La prochaine personne inscrite sur ma liste est la sénatrice McCoy. Je me dis que vous avez peut-être déjà eu l'occasion de vous exprimer en réponse au sénateur Joyal.

La sénatrice McCoy : Non. J'aime particulièrement l'approche pratique que nous semblions suivre avant cela, et je crois que nous aurions tout intérêt à la réexaminer.

Pour ma part, j'endors absolument la proposition du sénateur Dean, mais j'aimerais qu'on y ajoute un peu de chair, si l'on veut, qu'on sollicite l'avis du BPTC et qu'on mette vraiment l'accent sur la question que le sénateur Joyal a posée, puis qu'on mène un projet pilote. Nous aurions alors deux expériences sur lesquelles nous appuyer. Comment pourrions-nous traduire tout cela en une formule durable pour gérer nos travaux?

Ne serait-il pas merveilleux que nous n'ayons pas tous les nerfs à vif à la fin juin, juste avant la Saint-Jean-Baptiste, puis encore juste avant Noël, quand les cadeaux de Noël de la famille ne sont pas encore achetés parce que nous sommes toujours en train de courir partout pour clore des dossiers? C'est devenu une habitude, mais c'est sûrement un signe de mauvaise gestion, ce genre de congestion, si je peux utiliser cette image.

J'appuierais de tout cœur une nouvelle façon de faire, mais voyons comment nous pouvons la structurer. Il me semble que vous avez écrit un article ou une lettre d'opinion en ce sens. Vous l'avez intitulée « Super Scrolls ». C'est en fait une simple évolution de ce que nous faisons déjà, mais nous nous

we already do, but we would be indeed putting a new wrinkle on what we would consider a made-at-home solution.

Senator Lankin: I think I want to divide my comments in a couple of different parts.

I agree with a lot that has been said and the pragmatic approach, and I don't want to continue to talk about Westminster, opposition, government. We know that there are interested parties in preserving some things, and there are interested parties in moving some things.

In organizational change and change management, one the biggest obstacles to breaking out and trying new things is culture and, if we had a system around debate that brought forward the elements that people are enshrining and celebrating as important in the opposition-government approach, fair enough. We have it enshrined in our culture, to absolutely every part of what we do, except, perhaps, the votes at the end of the day.

For me, coming in as someone who understands that as a former partisan activist and who strives to operate in a way that I think could be of better value to Canadians and in thinking about how to be of better value to Canadians in the long-run, I think we have to move to actually experiencing some changes in how we operate, which, itself, will affect the culture and we can have those discussions down the road.

Senator Joyal has made a proposal. Senator Dean has made a proposal. Senator Eggleton has made a proposal. Senator McCoy has echoed that. I think I agree with all of that. Let's see if we can move on a practical piece.

Chair, you've asked a couple of times about the value of the report to come out of this summary of evidence. If it is to have value, as you said, we are in this system, and we have acknowledged that it's adaptable. Beyond that, I hope never to talk about it again for a year or two or three. Let's move on things.

An Hon. Senator: Promise?

Senator Lankin: I don't promise, but I would hope. It's my aspiration.

The only value in it right now is to clear the air, and that's what I hear from you. I think that that's a pragmatic consideration, which means that, perhaps, as Senator Eggleton said, we need to double-check the accuracy of what's been put together.

Senator McCoy: Senator McCoy said that. Yes, let's double-check the accuracy.

trouverions à ajouter un petit quelque chose à une solution qu'on considérerait maison.

La sénatrice Lankin : Je pense que je vais diviser mes observations en quelques parties.

Je suis d'accord avec une grande partie de ce qui a été dit et avec l'approche pragmatique; je ne veux plus parler du modèle de Westminster, gouvernement contre opposition. Nous savons qu'il y a des gens qui souhaitent préserver certaines choses et qu'il y en a d'autres qui souhaitent du changement.

En changement organisationnel et gestion du changement, l'un des plus grands obstacles à la rupture et à l'essai de nouvelles choses, c'est la culture, et si nous avons un système pour régir nos débats qui tenait compte des éléments auxquels les gens tiennent et qu'ils trouvent importants dans la dynamique gouvernement-opposition, soit. C'est profondément ancré dans notre culture, c'est dans absolument tout ce que nous faisons, sauf peut-être les votes, au final.

Je comprends cette dynamique à titre d'ancienne militante partisane, mais j'aimerais un mode de fonctionnement qui me semblerait plus avantageux pour les Canadiens. Quand je pense à la façon dont nous pourrions mieux servir les Canadiens à l'avenir, je crois que nous devons expérimenter de nouvelles formules, ce qui se répercutera nécessairement sur notre culture, mais nous pourrions en discuter après.

Le sénateur Joyal a fait une proposition. Le sénateur Dean a fait une proposition. Le sénateur Eggleton a fait une proposition. La sénatrice McCoy a renchéri. Je pense que je suis d'accord avec tout cela. Voyons si nous pouvons trouver une solution pratique.

Monsieur le président, vous nous avez interrogés à quelques reprises sur la valeur du rapport qui ressortira de ces témoignages. S'il doit avoir une valeur quelconque, comme vous l'avez dit, nous évoluons dans ce système et nous reconnaissons qu'il peut s'adapter. Ensuite, j'espère que nous n'en reparlerons plus pendant un, deux ou trois ans. Il faut passer à l'action.

Une voix : Promis?

La sénatrice Lankin : Je ne vous promets rien, mais c'est ce que j'espère. C'est mon souhait.

Sa seule vertu, pour l'instant, est d'assainir l'atmosphère, et c'est ce que j'entends de vous. Je pense que c'est une considération pragmatique, ce qui signifie, comme le sénateur Eggleton l'a dit, qu'il faudra peut-être contrevérifier l'exactitude de ce qui sera présenté.

La sénatrice McCoy : C'est ce que la sénatrice McCoy a dit. Il faut vérifier l'exactitude de tout cela.

Senator Lankin: What I said just before, Senator Eggleton said, and you may have said it as well. But where I'm at in what I want to suggest is that we double-check the accuracy, that we take the work that Senator McCoy has done and ensure that the record of summary of evidence is correct, boiling down to the few words, with perhaps the summary of evidence as an exhibit, an appendix, boiling down to a few words that express what you have expressed — I won't go over it again — and allowing us to move to the next discussion of how we achieve, in the structure and composition that we have today. How do we name some aspirational goals from all parties about what might make things better and move on some of that?

The super scrolls committee idea is interesting because the reaction opposed to it surprised me. That's perhaps an expression of the lack of conversation that we've had. It doesn't seem to me to threaten any role. It doesn't threaten the role of opposition. It doesn't threaten the role of government representation of the ideas. What it tries to do is to bring the parties together beyond just announcing to each other, at a scrolls meeting, what we intend to do. We are going to delay. We are going to adjourn. We are going to say we're ready to vote. We are going to refuse adjournment, whatever. Beyond that, it actually says, "Okay, here is a piece of legislation in real time, real terms. Let's plan out how we want to address this."

This is not revolutionary. I come out of a legislature and played the role of house leader, as well as the role of whip and whatever. Our house leaders' meetings were very much that. Here is the business that we have. Here is the government business. By the way, private member's bills did not dominate the way they do in our chamber. They were confined to a couple of hours on one day a week, and, by lottery system, that came up. The concentration of time was on the government business and/or committee reports, because there were committee reports there that weren't about government business as well.

I don't understand why we can't take the legislative agenda that is before us, sit down and make a determination — even if it includes private member's bills as our chamber does — from all parties' interests of what we really need in time to give it the good deliberative debate.

I find it appalling that our debate has a contributor one day, and it could be two or three weeks before the next contributor, or a longer period of time or a couple of days. There is no thread of conversation in debate.

La sénatrice Lankin : C'est ce que j'ai dit juste avant. C'est ce que le sénateur Eggleton a dit et vous l'avez peut-être dit vous aussi, mais quoi qu'il en soit, je recommande de contrevérifier l'exactitude de tout cela, de prendre l'analyse de la sénatrice McCoy et de vérifier si les témoignages sont justes. Il faudrait résumer le tout en quelques mots, avec un petit résumé des témoignages en annexe, peut-être, récapituler en quelques mots ce que vous avez dit — que je ne répéterai pas — pour que nous puissions enfin discuter de la façon dont nous pouvons réaliser cela, avec la structure et la composition actuelles du Sénat. Comment pouvons-nous décrire les aspirations des diverses parties pour améliorer le fonctionnement de cette Chambre et agir?

L'idée d'un super comité des plunitifs est intéressante, parce que la réaction de l'opposition m'a surprise. Cela montre peut-être que nous n'en avons pas assez discuté. Cela ne me semble menacer le rôle de personne. Cela ne menace pas le rôle de l'opposition. Cela ne menace pas le rôle du gouvernement dans la représentation des idées. Le but est de rassembler les parties plutôt que de simplement annoncer aux autres, lors de la réunion de préparation du plunitif, ce que nous avons l'intention de faire : nous prolongerons la séance; nous ajournerons; nous dirons que nous sommes prêts à voter; nous refuserons l'ajournement, peu importe. Au-delà de cela, le but serait plutôt de dire : « Voici un projet de loi réel, concret. Prenons le temps de planifier comment nous voulons le traiter. »

Cela n'a rien de révolutionnaire. Je viens d'une législature où j'ai assumé le rôle de leader parlementaire, en plus du rôle de whip. C'était essentiellement ce qui se passait lors des réunions des leaders parlementaires. Voici les travaux à l'ordre du jour. Voici ce que compte présenter le gouvernement. Soit dit en passant, les projets de loi d'initiative parlementaire n'étaient pas aussi forts que dans notre Chambre. Leur étude se limitait à quelques heures, une journée par semaine, selon un tirage au sort. La plus grande partie du temps était consacrée aux affaires du gouvernement et aux rapports de comités, parce qu'il y avait des rapports de comités qui ne portaient pas sur les affaires du gouvernement aussi.

Je ne comprends pas pourquoi nous ne pourrions pas prendre le programme législatif qui nous est soumis, nous asseoir ensemble et déterminer, selon les intérêts de toutes les parties, combien de temps nous devons accorder à chaque élément pour bien en délibérer, même si cela doit comprendre les projets de loi d'initiative parlementaire, comme au Sénat.

Je trouve effrayant que, dans notre Chambre, il y ait un participant un jour, puis qu'il puisse s'écouler de deux à trois à semaines avant qu'un autre puisse prendre la parole, ou plus longtemps encore, ou seulement quelques jours. On perd le fil de la conversation dans les débats.

At second reading, I would love us to, on every major bill that we collectively determine is major, do the Committee of the Whole with the ministers. I would appreciate having time to consider that and then bring forward debate where we are raising the questions that we want the committee to examine from all points of view. Quite frankly, I have to say that there have been times when it has been independents who have raised the opposition on a piece of a bill. I think the issue of consumer protection in the credit union/*caisse populaire* issue is one, but there have been others. So raising the questions, and then the committee does it work, and then let's have a thorough discussion at third reading. But time it out, and let's prepare.

If I were preparing for Bill C-45, I wouldn't put in preparation for speaking to this inquiry or that. We would be making, collectively, different choices.

I really would urge us to see if we could get the agreement of our groups to do something, first, on the proposal that's before us that Senator Dean has made with respect to the cannabis legislation. We know we're not doing anything before Christmas. We've got the time to plan how we could proceed with this and to start this process of looking — instead of a scrolls meeting and a leaders' meeting — at what could be an organizing of our debate of bills with the direction and the instruction of what comes out of our leaders' meetings. Let's roll our sleeves up and see if we can do that on a few bills.

I think it's only by experiencing it whether we can allay the fears that this somehow takes away from the formal roles of groups or we can reinforce that people who were concerned were right. Let's try it. Otherwise, we get caught in this cycle of not doing anything.

The Chair: Thank you very much.

Senator Massicotte: I think a lot of people here made some very good comments and introductions to bigger issues, but I feel it's a bit like in the Senate. There has to be a change in process where we take Senator Joyal's comments and, no matter what subject decide on, we have to somehow find a way to delve into it. We not only allow a nice speech, but we say, "Good; now let's get down to the details." If you don't get down to the details and to a consensus and force a consensus by sharing ideas and thoughts — and that's good or I don't argue with that — we're going to have these discussions over and over again. We have to find a process where we get to a decision of this committee — or a decision by someone who is representative of this committee — and get down to it.

À la deuxième lecture, j'aimerais beaucoup que pour chaque projet de loi que nous jugeons collectivement important, nous réunissions en comité plénier avec les ministres. J'aimerais que nous prenions le temps d'y réfléchir, puis d'organiser le débat en mentionnant les questions que nous souhaitons voir le comité examiner, de tous les points de vue. Bien honnêtement, je dois dire qu'il arrive que ce soient les sénateurs indépendants qui manifestent de l'opposition contre un projet de loi. Je pense à la protection des consommateurs dans l'étude sur les caisses populaires et les coopératives de crédit, qui en est un exemple, mais il y en a d'autres. Il faut donc poser les questions pertinentes, après quoi le comité peut faire son travail et nous pouvons en discuter en profondeur à la troisième lecture, mais dans le respect de balises de temps préétablies et après une bonne préparation.

Si je me préparais à étudier le projet de loi C-45, je ne me préparerais pas à poser telle ou telle question. Nous ferions, collectivement, des choix différents.

J'insisterais pour que nous essayions d'abord de nous entendre, entre les différents groupes, pour nous prononcer d'abord sur la proposition que nous a soumise le sénateur Dean concernant le projet de loi sur le cannabis. Nous savons que nous ne ferons rien avant Noël. Nous avons le temps de planifier comment nous voulons procéder dans ce dossier et de commencer à évaluer comment nous pourrions organiser notre débat sur les projets de loi, selon les directives et les orientations convenues entre nos leaders, plutôt que de le faire lors de réunions de préparation du plumitif entre les leaders. Retrouvons-nous les manches et voyons si nous pouvons arriver à le faire pour quelques projets de loi.

Je pense qu'il n'y a que l'expérience qui nous permettra d'apaiser un peu les peurs que cela n'affaiblisse le rôle officiel de nos groupes ou de voir si les inquiétudes que nourrissent certaines personnes s'avèrent exactes. Essayons. Autrement, nous resterons pris dans ce cercle vicieux et ne ferons rien.

Le président : Merci beaucoup.

Le sénateur Massicotte : Je pense que beaucoup de personnes ont fait de très bonnes observations et ont bien présenté les grands enjeux, mais que c'est un peu comme au Sénat. La procédure doit changer, un peu comme le disait le sénateur Joyal, et quel que soit le sujet sur lequel nous devons prendre une décision, nous devons trouver une façon de le creuser au préalable. Il ne faut pas seulement nous contenter de beaux discours, il faut ensuite nous pencher sur les détails. Tant que nous ne nous pencherons pas sur les détails, que nous ne parviendrons pas à un consensus ou que nous ne le forcerons pas grâce à l'échange d'idées et de réflexions pour en venir à nous entendre, nous continuerons d'en discuter indéfiniment. Nous devons trouver une façon de permettre à ce comité de prendre une décision, ou à un représentant du comité de prendre une décision, et d'aller au fond des choses.

Right now we have a lot of great ideas, but it's not getting consensus. You have to change your process somehow.

The Chair: I agree with that.

Senator Wells: Thank you, chair and colleagues, for the comments.

I'd like to back up and ask the question: What is the problem that we're trying to fix? The Senate has worked very well over the last 150 years. I don't think it's now all of a sudden we're thinking of a better way to do things. We constantly think about that because the system under which we operate, the Westminster system or the adaptable Westminster system, has allowed us to do all the things that we've done to now. Even if when we referenced the assisted dying debate, we referenced that as something new, but it's not new. That happened under the existing rules that we have and we celebrate that. We celebrate that we were able to do that, but we've always been able to do that.

When we think about changing the way we do things, what are we trying to fix? What is broken or not working well and needs to be fixed by a new rule? A rule, in any definition, is a restriction of some kind. I'm concerned that any rules or restrictions of some kind that are proposed, planned, desired, or hoped for, outside of our existing system that works very well, would impact negatively the rules that are in place to protect the rights of the minority voice.

The majority voice always has the ultimate rule of the vote. That's always there and that always carries, but there are rules in place that protect those that don't have the power of the majority vote.

When we consider this, it's important that we take into account that what we have is adaptable because the Senate has done its job for the last 150 years. We haven't been restricted in doing our job. I can't think of any major or minor government legislation that hasn't been passed because of some restrictive rule of the Senate. It always comes down to a vote. If there is majority support in the Senate, then it passes.

I would like colleagues to consider that when we consider rule changes because rules, as a rule, are restrictive.

The Chair: That's a good comment. I agree that no matter what we do, we have to protect minority voices. That's without question. I'm at the end of the speaker's list.

À l'heure actuelle, nous avons beaucoup de très bonnes idées, mais nous ne parvenons pas à un consensus. Il faut changer notre façon de faire d'une manière ou d'une autre.

Le président : Je suis d'accord.

Le sénateur Wells : Merci, monsieur le président et très chers collègues, de vos observations.

J'aimerais récapituler un peu et poser la question suivante : quel est le problème que nous essayons de régler? Le Sénat fonctionne très bien depuis 150 ans. Je ne crois pas que ce soit tout nouveau que soudainement, on se demande comment mieux faire les choses. C'est une réflexion constante, parce que dans notre système, le système de Westminster, qui prévoit une grande souplesse, nous pouvons faire tout ce que nous avons réussi à faire jusqu'à maintenant. Même quand nous parlons du débat sur l'aide à mourir, nous prétendons avoir innové, mais ce n'était rien de nouveau. Ce sont les règles actuelles qui ont permis cette façon de faire, et nous nous en réjouissons. Nous devons nous réjouir d'avoir pu le faire, mais nous avons toujours pu le faire.

Nous parlons de changer nos façons de faire, mais quels problèmes voulons-nous régler? Qu'est-ce qui ne fonctionne pas que nous voulons corriger grâce à une nouvelle règle? Par définition, une règle est une forme de restriction. Je m'inquiète toujours quand on veut proposer, planifier, mettre en place une nouvelle règle ou de nouvelles restrictions, dans un système qui fonctionne déjà très bien, et je crains que de nouvelles règles nuisent à celles qui sont déjà en place pour protéger les droits des voix minoritaires.

La voix majoritaire bénéficie toujours de la règle ultime du vote. Elle est toujours là et permet toujours d'avoir gain de cause, mais il y a aussi des règles en place pour protéger ceux et celles qui n'ont pas le pouvoir de la majorité des voix.

Dans cette réflexion, il importe de prendre en compte le fait que la formule actuelle prévoit une grande souplesse, puisque le Sénat réussit à s'acquitter de son mandat depuis 150 ans. Ces règles ne nous empêchent pas de faire notre travail. Il n'y a aucun exemple de projet de loi, mineur ou majeur, du gouvernement qui n'ait pas été adopté à cause d'une règle restrictive du Sénat. Tout finit toujours par se décider par vote. Si un projet de loi reçoit l'appui de la majorité au Sénat, il sera adopté.

Avant de vouloir changer une règle, j'aimerais que mes collègues tiennent compte du fait que les règles sont par nature restrictives.

Le président : C'est une bonne observation. Je conviens que quoi que nous fassions, nous devons protéger les voix minoritaires. Cela ne fait aucun doute. J'ai inscrit mon nom à la toute fin de la liste des intervenants.

Senator Lankin: I think your caution about rules being restrictive and ensuring a place for minority voices is an important one. I have to facetiously say that the majority doesn't always have the right of the vote. I say that to you because of our conversations, Senator Wells.

You said that it's worked perfectly well for 150 years. However, I spoke just before you and I spoke about the disjointed debate that I really think doesn't work well for the deliberative second sober thought that we want to have. I don't think it brings as much value to the Canadian citizenry, the Canadian populace, as we could.

It doesn't have to have a rule that changes that. That has to be about a meeting of minds on an approach that might be a slight change in our culture, and we have to try it.

I don't want to force a structure of debate that doesn't allow for people to do the research and the work they need to do to respond intelligently to something they heard. I also don't want to be part of an institution where it takes three, or four, or five weeks until somebody who is going to play the lead oppositional role is even identified and then it can be another period of time before there is a contribution.

I don't know what has to be fixed culturally in our expectations, but it doesn't have to be a rule. I think speaking for a block of time one week and then coming back after some period of time of reflection would be helpful and knowing when that time is going to be can be helpful. That's just one example. That can happen by our working together and trying something.

Now, what it does do is potentially diminish the possibility of those kinds of gaps in time being used for purposes that are largely politically strategy. I understand sometimes that happens, but it generally would have us more focused on what it takes to do a good job of thinking about contributing to the deliberation of a bill.

I think that there are some things that haven't always worked. You're right that we were able to do it at some times, but we just don't do it regularly. We don't let it influence us as to the future, because the very first response to Senator Dean's proposal on Bill C-45 was, "No, that was a one-off because there was a court date imposed and this would be diminishing the voice of the opposition if we did it again."

It doesn't have to diminish the voice of the opposition or enhance the voice of the independent Liberal caucus or the Government Representative or the independents. It's about how we have a good, structured, deliberative discussion of a bill that leads to better questions and exploration of the bill at committee

La sénatrice Lankin : Je pense que vous faites une mise en garde importante sur le fait que les règles sont restrictives et qu'il faut veiller à ce que les voix minoritaires puissent se faire entendre. Je dois dire à la blague que la majorité n'a pas toujours le droit de vote. Je vous le dis à cause de conversations que nous avons eues, sénateur Wells.

Vous affirmez que le Sénat fonctionne parfaitement depuis 150 ans, mais j'ai pris la parole juste avant vous et mentionné le débat décousu qui ne semble pas, à mon avis, permettre le second examen objectif que nous devrions effectuer. Je ne crois pas que notre travail soit aussi bénéfique qu'il pourrait l'être pour les citoyens canadiens, pour la population canadienne.

Il n'est peut-être pas nécessaire de changer les règles pour cela, mais nous devons nous entendre sur une approche qui pourrait changer légèrement notre culture, et nous devons l'essayer.

Je ne voudrais pas imposer une structure de débat qui ne permettrait pas à tous de faire leurs recherches et le travail nécessaires pour répondre de façon intelligente à ce qu'ils entendent. Je ne veux pas non plus faire partie d'une institution où il faut trois, quatre ou cinq semaines avant que la personne qui jouera le principal rôle d'opposition soit désignée, puis où il y a encore un délai avant qu'elle ne puisse contribuer au débat.

Je ne sais pas ce que nous devons modifier dans notre culture, mais cela ne doit pas nécessairement passer par une règle. Je pense qu'il serait utile de prévoir un bloc de temps une semaine, puis un autre au bout d'une certaine période de réflexion, comme il serait utile de savoir quand nous pourrions en discuter. Ce n'est qu'un exemple. Il suffirait de travailler un peu ensemble et d'essayer des choses.

Cela pourrait réduire le risque que ces laps de temps soient utilisés à des fins de tactique politique plus qu'autre chose. Je comprends que cela arrive parfois, mais de manière générale, cela nous obligerait à nous concentrer davantage sur ce qu'il faut pour faire un bon travail de réflexion afin de contribuer aux délibérations sur un projet de loi.

Je pense qu'il y a des choses qui ne fonctionnent pas toujours bien. Vous avez raison de dire que nous réussissons parfois à faire notre travail dans ce contexte, mais nous n'y arrivons pas assez souvent. Nous ne laissons pas cette expérience influencer nos façons de faire, parce que la toute première réponse à la proposition du sénateur Dean contenue dans le projet de loi C-45 a été : « Non, c'était une expérience ponctuelle parce que les tribunaux nous imposaient une date, mais cela affaiblirait la voix de l'opposition si nous le refaisions. »

Une telle pratique ne doit pas nécessairement diminuer la voix de l'opposition, ou donner une plus grande place au caucus libéral indépendant, au représentant du gouvernement ou aux indépendants. L'important, c'est de trouver une façon d'avoir une discussion intéressante, structurée et délibérative sur un

because it's been informed by multiple minds and not just focused through two or three points of the people at the table. How do we present back the views of the committee that has done the work respecting the answers to the questions that were raised in a way that ensures majority and minority voices have all been taken into consideration?

To me, that would be one huge step forward that we can take without rule changes.

One last thing, Mr. Chair, which is slightly different. With all the reports that are still in the chamber from this committee, I would appreciate the steering committee speaking among themselves — because is there full chamber representation on the steering committee — about playing a role in speaking to each of the groups and getting these things moved. We still have to go through rules, or whatever, to get to the next step, but they will fall to the bottom of the list all the time because people appropriately on the content of committee work and/or legislative work in the chamber. I think we need an impetus and I think the Steering Committee, because it is multi-party representative, could be the appropriate group to do that.

The Chair: I share your concern and we will indeed do that.

Before we get to Senator Dean, I think Senator Wells has a supplementary to ask.

Senator Wells: It's not so much a supplementary but listening to Senator Lankin, she makes some important points.

It's also important for us to recognize that when we talk about not just the rules of the Senate but the practice of the Senate, it's more than just what happens in the chamber. It's also about what happens in committees like this.

In the chamber, we have rules about amounts of time to speak, the sequence of speaking, your ability to ask and answer questions, and the lack of an ability to get up twice on the same order to speak.

Of course, the committees are an important part of the structure of the Senate and the rules on speaking are far more relaxed. Things are permissible in committees that would not be permissible in the chamber.

I think when we look at the rules and the practices of the Senate, we should not exclude how we do things in committee, where there's a greater ability to have a back-and-forth discussion or debate that doesn't necessarily comply with the rules of the chamber.

projet de loi, qui donnera lieu à de meilleures questions et à un meilleur examen du texte législatif à l'étape du comité, puisque la procédure sera éclairée de plusieurs idées plutôt que de se limiter à deux ou trois arguments des personnes à la table. Comment pouvons-nous ensuite présenter le point de vue du comité qui a fait son travail, ainsi que les réponses aux questions soulevées d'une façon qui tienne compte à la fois des voix majoritaires et minoritaires?

Ce serait à mes yeux un énorme pas en avant que nous pourrions prendre sans modifier le règlement.

Monsieur le président, j'ai une dernière chose à dire qui est quelque peu différente. Compte tenu de tous les rapports de notre comité qui sont encore entre les mains du Sénat, j'aimerais que les membres du comité de direction discutent entre eux — puisqu'ils représentent la totalité du Sénat — du rôle qu'ils peuvent jouer en parlant à chacun des groupes pour faire bouger les choses. Nous devons encore suivre les règles, ou quelque chose du genre, afin de passer à l'étape suivante. Or, c'est constamment au bas de la liste puisqu'au sein du Sénat, les gens s'attardent, comme il se doit, au contenu des travaux des comités ou des travaux législatifs. Je pense que nous avons besoin d'un nouvel élan, et je suis d'avis que le comité de direction pourrait être bien placé pour le faire puisqu'il représente plusieurs partis.

Le président : Je partage votre inquiétude, et nous le ferons assurément.

Avant de laisser la parole au sénateur Dean, je pense que le sénateur Wells a une question supplémentaire à poser.

Le sénateur Wells : Ce n'est pas vraiment une question supplémentaire, mais j'ai écouté la sénatrice Lankin, et je trouve qu'elle fait valoir des éléments importants.

Nous devons aussi reconnaître que, lorsque nous parlons non seulement du règlement du Sénat, mais aussi de ses pratiques, cela va au-delà de ce qui se passe dans la Chambre rouge. Cela comprend aussi ce qui se passe dans les comités comme le nôtre.

Dans la salle du Sénat, nous devons suivre des règles sur le temps de parole, l'ordre des intervenants, la possibilité de poser des questions et de répondre, et l'interdiction de se lever deux fois pour parler lors d'un même ordre.

Bien sûr, les comités sont un volet important de la structure du Sénat, et ils ont des règles beaucoup plus souples concernant les interventions. Il y a des choses qui sont permises au sein des comités qui seraient inadmissibles à la Chambre rouge.

Lorsque nous examinons le règlement et les pratiques du Sénat, je pense que nous ne devrions pas écarter les procédures des comités, qui permettent plus d'échanges et de débats, ce qui ne serait pas nécessairement conforme au Règlement.

Senator Dean: It really follows on Senator Lankin's point. The proposal I sent to the leaders for consideration, as loose as it was, was one that was fully achievable within the ambit of the current *Rules of the Senate* and that explicitly stated that its role was, in fact, to broaden, enhance and promote debate, rather than inhibiting it.

There are likely models that would assume rule changes. The fairly and purposely mildly crafted proposal that I sent to the leaders would not only be fully within the rules, but has been proven to work successfully in the recent past.

Senator Stewart Olsen: I have a question and would like some points of clarification from everyone. Regarding your business proposal, the change and things like that, do you realize that we are a political organization? You can't take the politics out of the Senate, in my opinion. We're not a business and it's not business as usual.

I'll just use, as an example, a bill that the opposition absolutely thinks is the worst thing for the country. If you strip the tools away, how can you oppose? You can stand up and talk forever, but what you're really doing, then, is making the Senate a tool of the government in power to move their legislation through but stripping away any way of trying to oppose or stop that legislation. That really what we're coming down to.

Finding a way around that, where the opposition still has an ability, is a huge problem. If we can get around that, certainly, I would be willing to look at whatever. But we can't take politics out because, as I say, in the next election, things may change. I just think we have to be very careful here of what we're trying to do and to consider that.

The Chair: Good comment.

Senator Lankin: Let's start to have honest conversations about these problems.

Senator Joyal: If I understand the proposal of Senator Dean, you would go a step further than what we followed on C-14, the bill on medical assistance in dying. On that bill, if I remember well — as you know, I was one of the proposers of substantial amendments to it — the grouping of subjects was made at the amendment process to avoid having a senator moving section 17, section 32 and section 49. So through discussion in the groups — and I participated in that discussion — we agreed that all amendments dealing with section 17 would be bound together for the efficiency of the exchange of arguments related to section 17.

Le sénateur Dean : À vrai dire, mon intervention fait suite à l'argument de la sénatrice Lankin. La proposition que j'ai soumise à l'attention des chefs, aussi vague soit-elle, était parfaitement réalisable dans le cadre du *Règlement du Sénat* actuellement en vigueur. On y voyait explicitement que son rôle était en réalité d'élargir, de favoriser et de promouvoir le débat, plutôt que de le restreindre.

Il y a probablement des modèles qui supposeraient des changements au Règlement. La proposition plutôt modérée, délibérément, que j'ai envoyée aux chefs est non seulement entièrement conforme au règlement, mais, en plus, elle a fait ses preuves récemment.

La sénatrice Stewart Olsen : J'ai une question, et j'aimerais obtenir des éclaircissements de tout le monde. En ce qui a trait à votre proposition sur les affaires, au changement et à ce genre de choses, vous rendez-vous compte que nous sommes une organisation politique? Vous ne pouvez pas dépolitiser le Sénat, à mon avis. Nous ne sommes pas une entreprise, et l'ordre normal des choses ne s'applique pas.

Je vais simplement prendre l'exemple d'un projet de loi qui, au dire de l'opposition, serait la pire chose qui soit pour le pays. Si vous nous dépouillez de nos outils, comment pourrions-nous manifester notre opposition? Vous pouvez vous lever et parler autant que vous le voulez mais en réalité, vous feriez en sorte que le Sénat devienne l'instrument du gouvernement au pouvoir : le Sénat lui permettrait de faire adopter ses lois, mais il n'aurait plus aucun moyen de s'opposer à un projet de loi ou d'y mettre un frein. C'est vraiment ce qui se passerait.

Le gros problème, c'est qu'il faut trouver un moyen d'y échapper et de faire en sorte que l'opposition ait encore son mot à dire. Si nous pouvons contourner le problème, je serais disposée à examiner tout ce qui sera proposé. Mais nous ne pouvons pas tout dépolitiser puisque les choses pourraient changer aux prochaines élections, comme je l'ai dit. Je pense simplement que nous devons faire très attention à ce que nous essayons de faire ici, et que nous devons en tenir compte.

Le président : C'est une remarque pertinente.

La sénatrice Lankin : Commençons donc par discuter honnêtement de ces problèmes.

Le sénateur Joyal : Si je comprends bien la proposition du sénateur Dean, vous iriez encore plus loin que ce que nous avons fait dans le cas du projet de loi C-14 sur l'aide médicale à mourir. Dans ce projet de loi, si ma mémoire est bonne — comme vous le savez, j'étais un de ceux qui proposaient des modifications importantes —, les sujets ont été regroupés lors du processus d'amendement pour éviter qu'un sénateur fasse des propositions aux articles 17, 32 et 49. Lors des discussions en groupe — auxquelles j'avais participé —, nous avons convenu de réunir tous les amendements à l'article 17 pour améliorer l'efficacité des échanges d'arguments sur cet article.

What you propose is an additional step, if I understand. You would keep the one we followed during the debate on C-14, and you say we would divide the bill by subjects of concern and there would be a debate. Let me give you an example of a concern I have regarding the impact of the bill on Aboriginal people on reserve and whatnot. To me, this is a major issue to be addressed and, in the context of reconciliation, we cannot adopt the legislation without clearly measuring its impact on Aboriginal people. That's my concern.

So that concern would be part of one debate. Those days, the debate would be on that.

Then, say some others have a concern about the impact of the use of cannabis on the mental health of youngsters. This is another issue we would want to canvas so that we know what we're voting on. There would be a number of days devoted to the study of the impact.

Then, under the Criminal Code, we would look at the impact of the bill on organized crime: What would it change and how can we expect organized crime to reinvent itself in order to circumvent the legislation? They are very creative at that. There would be a certain amount of time allocated to that.

Is that the way you propose to deal with the bill?

Senator Dean: It is for the purpose of trying to put some structure into it and learning from the segmentation of amendments.

Senator Joyal: I'm not talking about amendments. I'm talking about debates.

Senator Dean: I took the concept of segmentation and applied it to the potential to look at key themes or issues that emerged from committee.

I will say it was only a suggestion, like everything else in the proposal. They're all just suggestions for consideration about the way we might better structure debate.

I would have no difficulty at all with emulating the Bill C-14 piece and just do that on amendments. I have no strong views, senator, on the theming. It was just an idea. That's all. It's for discussion.

The Chair: We are getting close to 2 p.m. It's time for us to wrap up, unless I hear a revolution amongst you.

Senator Joyal: It's dangerous for you.

Si j'ai bien compris, vous proposez une étape de plus. Vous conserveriez la procédure que nous avons suivie lors des délibérations sur le projet de loi C-14, puis vous dites que nous diviserions le projet de loi par sujets de préoccupations, après quoi il y aurait un débat. Permettez-moi de vous donner un exemple d'une chose qui me préoccupe quant aux répercussions du projet de loi sur les Autochtones dans les réserves et ailleurs. Il s'agit à mes yeux d'un problème majeur à régler, et, dans le contexte de la réconciliation, nous ne pouvons pas adopter la mesure législative sans mesurer clairement ses répercussions sur les Autochtones. C'est ce qui me préoccupe.

Ainsi, cette préoccupation ferait partie d'un débat. Pendant ces journées, les délibérations porteraient là-dessus.

Par la suite, disons que d'autres s'inquiètent de l'effet de la consommation de cannabis sur la santé mentale des jeunes. C'est un autre enjeu que nous voudrions examiner soigneusement pour savoir ce sur quoi nous votons. Un certain nombre de jours seraient consacrés à l'étude de cet effet.

À un autre moment, nous examinerions les répercussions que le projet de loi aura sur le crime organisé, en vertu du Code criminel. Qu'est-ce que le projet de loi y changerait? Pouvons-nous supposer que le crime organisé se réorganiserait afin de contourner la loi? Ce sont des individus très créatifs. Un temps donné serait consacré à ce thème.

Est-ce ainsi que vous proposez d'aborder le projet de loi?

Le sénateur Dean : L'objectif est d'essayer de créer une certaine structure et d'apprendre de la segmentation des amendements.

Le sénateur Joyal : Je ne parle pas des amendements, mais plutôt des délibérations.

Le sénateur Dean : J'ai pris l'idée de la segmentation, et je l'ai appliquée à la possibilité de dégager les principaux thèmes ou enjeux qui ont été soulevés au sein du comité.

Je dirais que c'était seulement une suggestion, comme tout ce qui se trouve dans la proposition. Ce ne sont que des suggestions à prendre en considération sur la façon de mieux structurer les délibérations.

Je n'aurais aucun problème à prendre exemple sur ce que nous avons fait dans le cas du projet de loi C-14, et à regrouper uniquement les amendements. Sénateur, je n'ai pas de point de vue arrêté sur les thèmes. C'était simplement une idée, c'est tout. C'était pour alimenter la discussion.

Le président : Il sera bientôt 14 heures. Il est temps de conclure, à moins qu'une révolte n'éclate parmi vous.

Le sénateur Joyal : C'est dangereux pour vous.

The Chair: I know. I would propose we continue with the short report proposal to have that in your hands by the first week of February and that, in place of a meeting next week, we just have a steering committee meeting and get the report into your hands as soon as possible at the end of January. It will be a refinement of the arguments of the evidence in the report you've got. One of the keys to that is to have, as circulated, Senator McCoy's work.

That is my proposal. We would deal with that report in February and, in March, April and May, we would get on to the business of structure of debate and all of the attendant variables involved. Do I have your general concurrence with that?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Lankin: I agree with that and I think it's agreed around the table, but I wonder if there are three or more people who want to sit down with Senator Dean and discuss what is possible to recommend to our groups on Bill C-45. It's going to be first up when we come back. We could, over the next couple of weeks, make some progress on something that takes into account the concerns that have been raised and doesn't diminish voices and maybe gives an order in terms of the nature of debate.

At least that would give a structure so that we know, when we come back, what kind of time we're looking at, when to be ready to speak and to try to have multiple speakers over a period of time so we have an intelligent give-and-take on the bill. If that's possible, it would be terrific.

The Chair: That issue is outside the committee at this point.

Senator Stewart Olsen: I would be happy to take it to caucus to see if there would be any takers on joining a group for that. Or, David, perhaps you would take it to caucus just to see if we could proceed that way.

The Chair: Wonderful.

(The committee adjourned.)

Le président : Je le sais. Je propose que nous poursuivions avec la proposition de rapport bref, que vous pourriez avoir en main d'ici la première semaine de février. Plutôt que d'avoir une séance la semaine prochaine, nous aurons seulement une réunion du comité de direction, et nous vous distribuerons le rapport le plus tôt possible à la fin du mois de janvier. Il s'agira d'une version améliorée des arguments et des conclusions du rapport que vous avez. Un des éléments essentiels est d'y intégrer les travaux de la sénatrice McCoy, qui ont été remis.

C'est ce que je propose. Nous pourrions nous occuper de ce rapport en février, puis en mars, avril et mai, nous passerions à la structure des délibérations et à toutes les variables connexes. Ai-je l'approbation générale du comité?

Des voix : D'accord.

La sénatrice Lankin : Je suis d'accord, et je pense que tout le monde l'est aussi. Je me demande toutefois s'il y aurait trois personnes ou plus qui souhaiteraient rencontrer le sénateur Dean pour discuter de ce que nous pourrions recommander à nos groupes sur le projet de loi C-45. Ce sera le premier sujet à notre retour. Au cours des prochaines semaines, nous pourrions faire avancer le dossier en tenant compte des préoccupations qui ont été soulevées, sans diminuer les voix de personne, et peut-être en donnant une orientation sur la nature du débat.

Voilà qui nous donnerait au moins une structure pour que nous sachions, à notre retour, de combien de temps nous aurons besoin, et à quel moment nous devons être prêts à parler. Nous pourrions essayer de convoquer plusieurs témoins sur une période de temps donnée, de façon à avoir des échanges intelligents sur le projet de loi. Si c'est possible, ce serait formidable.

Le président : Cette question ne relève pas du comité à ce stade-ci.

La sénatrice Stewart Olsen : Je serais ravie de soumettre la question à mon caucus pour voir si certains seraient prêts à se joindre à un groupe pour cette raison. David, peut-être pourriez-vous en parler au caucus pour voir si nous pourrions procéder ainsi.

Le président : Merveilleux.

(La séance est levée.)
